



Petite enfance : co-produire des savoirs pour co-construire l'action publique locale

Pascale Garnier, Ana Larregle, Catherine Bouve, Frédérique Legoff

► To cite this version:

Pascale Garnier, Ana Larregle, Catherine Bouve, Frédérique Legoff. Petite enfance : co-produire des savoirs pour co-construire l'action publique locale. Symposium Petite enfance : quelles recherches pour quelles politiques territoriales ?, 2024. <hal-04946247>

HAL Id: hal-04946247

<https://hal.science/hal-04946247v1>

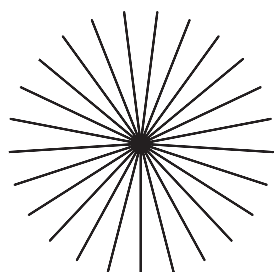
Submitted on 13 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

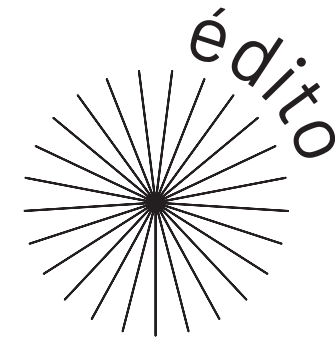


2024

Petite enfance : co-produire des savoirs pour co-construire l'action publique locale

À partir des contributions présentées lors du Symposium « Petite enfance : quelles recherches pour quelles politiques territoriales ? », organisé le 3 décembre 2021 par le Laboratoire Experice et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis à la Maison des Sciences Humaines et sociales Paris Nord.

Pascale Garnier _____
Ana Larrègle _____
Frédérique Le Goff _____
Catherine Bouve _____
En collaboration avec Laurent Fraisse _____



Le Département de la Seine-Saint-Denis salue la parution de la mise en perspective du Symposium Petite enfance : *Quelles recherches pour quels territoires?* Fruit d'un partenariat entre l'Université Sorbonne-Paris Nord et le Département, cette rencontre a mis en évidence une capacité de dialogue local et de réflexion collective entre décideurs publics, chercheurs et professionnel-le-s du territoire sur les réalités complexes de l'accueil des jeunes enfants et de la parentalité.

Les interventions du Symposium montrent la richesse des recherches collaboratives sur la petite enfance en Seine-Saint-Denis. Elles investissent des problématiques centrales pour les familles dionysiennes comme les liens entre l'accueil des enfants en situation de pauvreté et l'insertion socioprofessionnelle des parents, la « non demande » de certaines familles ou les multiples formes de parentalités. Ces connaissances partagées sont le fruit d'une capacité réciproque d'inscrire les territoires de la Seine-Saint-Denis comme études de cas de recherches nationales et d'embarquer les chercheurs dans des expérimentations locales soutenues par la CAF et le Département. L'autre enseignement du Symposium est l'expérimentation de méthodes participatives au croisement des savoirs académiques et des réflexions des professionnels, ouvrant la voie à des connaissances utiles pour l'action publique et transformatrices des pratiques professionnelles.

Cette mise en perspective s'intègre aujourd'hui dans le contexte du Comité départemental de services aux familles, à l'aube du Service Public de la petite enfance. L'élaboration du Schéma départemental de services aux familles (SDSF) 2024-2026 s'est appuyé sur des connaissances partagées entre l'ensemble des acteurs et institutions pour se projeter à partir d'un plan d'actions. Son déploiement supposera d'élargir le cercle de production et de diffusion des connaissances aux territoires les moins bien dotés dont les besoins en ingénierie sont importants.

Mme Nadia Azoug,
Vice-présidente en charge de l'Enfance,
la prévention et la parentalité du Conseil
départemental de Seine-Saint-Denis

L'université Sorbonne Paris Nord se réjouit de la publication d'une synthèse du Symposium *Petite enfance : quelles recherches pour quels territoires?* Elle témoigne d'une collaboration étroite entre le Département de la Seine Saint Denis, en particulier le Pôle innovation Petite enfance et Parentalité, et notre université, à travers son laboratoire en sciences de l'éducation et de la formation, Experice. Ce travail partenarial montre pleinement le souci de notre université d'être ancrée sur son territoire, en prise avec les préoccupations de ses habitants, des professionnels, des associations, des collectivités territoriales qui y travaillent. L'accueil et l'éducation des jeunes enfants sont précisément au cœur de multiples enjeux qui nécessitent le développement de recherches en sciences humaines et sociales en prise avec les réalités de ce territoire.

Le développement des rapports entre sciences et société, l'un des axes majeurs du projet de notre université, ne se limite pas à la question de la diffusion et la médiatisation des travaux scientifiques. Il ambitionne de coopérer avec les acteurs des territoires, dans des démarches participatives. Le Symposium s'inscrit pleinement dans cette dynamique partenariale, dans une perspective de sciences avec et pour la société. Il en souligne aussi la complexité et en interroge les liens avec la formation des professionnels. Investie d'une mission de service public, tant en recherche qu'en formation, l'université appelle à renforcer cette dynamique au bénéfice de tous ses acteurs.

M. Christophe Fouqueré,
Président de l'Université Sorbonne Paris Nord

Petite enfance : co-produire des savoirs pour co-construire l’action publique locale

Mise en perspective du Symposium « Petite enfance : quelles recherches pour quelles politiques territoriales ? », organisé le 3 décembre 2021 par le Laboratoire Experice (USPN) et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis à la Maison des Sciences humaines et sociales Paris Nord.

Pascale Garnier, sociologue, Professeure en sciences de l’éducation et de la formation, Experice, Université Sorbonne Paris Nord.

Catherine Bouve, maîtresse de Conférences en sciences de l’éducation et de la formation, Experice, Université Sorbonne Paris Nord.

Ana Larrègle, responsable du Pôle Innovation Petite enfance et Parentalité, Direction de l’enfance et de la famille, Département de Seine-Saint-Denis.

Frédérique Le Goff, cheffe du bureau Études, Direction Données, études et connaissances, Département de Seine-Saint-Denis.

en collaboration avec **Laurent Fraisse**, sociologue, membre associé du LISE (CNAM), pour la rédaction de cette synthèse, **Février 2023**.

Ont communiqué ou sont intervenus lors du Symposium :

- **Nathalie Alcamo-Benhafessa**, doctorante CIFRE au Laboratoire Experice (USPN) ;
- **Christine Bellavoine**, responsable secteur des études locales de la Ville de Saint-Denis ;
- **Catherine Bouve**, maîtresse de conférences au Laboratoire Experice (USPN) ;
- **Lamia Bouadi**, doctorante au Laboratoire LISE (CNAM, Paris) ;
- **Danielle Boyer**, chercheure à la Caisse nationale d’Allocation familiales (CNAF) ;
- **Kheira Benhamouda**, responsable du Département du développement des services aux familles (DDSF) de la CAF de Seine-Saint-Denis ;
- **Victoria Chantseva**, doctorante au Laboratoire Experice (USPN) ;

- **Pascale Garnier**, professeure en sciences de l’éducation au Laboratoire Experice (USPN) ;
- **Françoise Gauthier**, chargée de mission Projet social de territoire à la Ville de Clichy-sous-Bois ;
- **Claire Gougeon-Brondino**, chargée de mission à l’ACEPP ;
- **Grégoire Gousseff**, directeur de la Direction Données, études et connaissances, Département de Seine-Saint-Denis ;
- **Vincent Havage**, directeur de Profession Banlieue ;
- **Martine Janner -Raimondi**, chercheure en sciences de l’éducation au Laboratoire Experice (USPN) ;
- **Ana Larrègle**, responsable du Pôle Innovation Petite enfance et Parentalité, Département de Seine-Saint-Denis ;
- **Frédérique Le Goff**, cheffe du bureau Études, Direction Données, études et connaissances, Département de Seine-Saint-Denis ;
- **Chantal Nicole-Drancourt**, directrice de recherche au CNRS, Laboratoire LISE (CNAM) ;
- **Sylvie Rayna**, maîtresse de conférences au Laboratoire Experice ;
- **Véronique Saint-Aubin**, directrice de SFMAD ;
- **Nathalie Roucous**, maîtresse de conférences au Laboratoire Experice (USPN) ;
- **Carmen Sanchez**, doctorante au Laboratoire Experice (USPN) ;
- **Ella Thomas**, sage-femme de PMI à Clichy-sous-Bois et à Monfermeil
- **Benjamin Voisin**, Directeur général adjoint du pôle Solidarité, Département de Seine-Saint-Denis ;
- **Anne-Lise Ullmann**, maîtresse de conférences en Sciences de l’Éducation au CNAM Paris ;
- **Anne Unterreiner**, sociologue, Direction de la Recherche et des Statistiques de la CNAF ;
- **G. Wesley**, chargé de communication, direction des « 1000 premiers jours » au Ministère de la Santé.

Table des matières

Introduction 6

Préambule : coproduire les connaissances pour co-construire l’action publique locale en faveur de la petite enfance 8

Partie I. La structuration des recherches sur la petite enfance : une ambition nationale 13

1. L’ONAPE, un observatoire situé institutionnellement à la CNAF 14

2. La production et la maîtrise des données statistiques, un outil de pilotage des politiques de la petite enfance ? 15

3. Intérêt et limites des recherches nationales 19

4. L’accueil du jeune enfant en situation de pauvreté, un état des savoirs 20

Partie II. La Seine-Saint-Denis, territoire de recherches pionnières et d’expérimentations 25

1. La Seine-Saint-Denis, un terrain de recherche privilégié 26

2. Quand les recherches locales questionnent les représentations dominantes 29

Partie III. Pérenniser un réseau territorialisé de coproduction de connaissances : conditions et obstacles 37

1. Les obstacles à surmonter pour instaurer une culture locale de la petite enfance 39

2. Les conditions favorables à la constitution d’un réseau territorialisé de connaissance 42

Conclusion 47

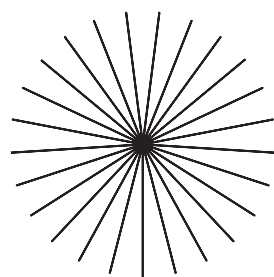
Étape dans la construction d’un réseau territorial de connaissances sur la petite enfance 48

Annexes 51

Annexe 1. Programme Symposium Petite enfance : quelles recherches pour quelles politiques territoriales ? 52

Annexe 2. Acronymes, glossaire 54

Annexe 3. Références 56



Introduction

Comment faire dialoguer le monde académique et celui des collectivités territoriales dans la définition et la négociation de sens des politiques territoriales pour la petite enfance, notamment en Seine-Saint-Denis? Comment les travaux de recherche se tissent-ils avec des politiques locales en train de « se faire » en croisant les savoirs de différentes catégories d'acteurs : chercheurs, experts, décideurs publics, professionnel-le-s, habitants, etc.? Comment mieux « capitaliser » et partager différentes méthodes (quantitatives, qualitatives, participatives, collaboratives, expérimentations, formation, etc.) pour mieux prendre en compte les besoins et capacités d'agir des familles, penser les pratiques et la formation des professionnel-le-s?

Tels étaient les enjeux du Symposium petite enfance organisé en décembre 2021 à l'initiative du Laboratoire EXPERICE, Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience Ressources Culturelles Éducation de l'Université Sorbonne Paris Nord et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. L'origine du Symposium est le fruit de rencontres fructueuses entre des chercheurs d'EXPERICE avec le Département de Seine-Saint-Denis par le biais du Pôle Innovation Petite Enfance et Parentalité (PIPEP). Le programme reflète cette volonté de croiser les savoirs, expertises et expériences des partenaires associés aux diverses études conduites ces dernières années en Seine-Saint-Denis et aux projets coordonnés par le PIPEP dans le projet « Territoire démonstrateur petite enfance accueil pour tous. » Cette rencontre acteurs-chercheurs a donné à voir un réseau local de coproduction de connaissances sur l'accueil des jeunes enfants en Seine-Saint-Denis en construction. Elle ouvre des pistes de coopération et d'échanges

de plus longue haleine à même de proposer demain une offre de services et d'outils aux collectivités locales et aux acteurs de terrain.

Ce document ne constitue pas les actes du Symposium mais une mise en perspective des interventions et des débats. Aussi, les propos des participants ne sont pas repris in extenso. Des extraits des verbatims sont mis en récit pour permettre que les connaissances sur l'accueil et l'éducation des jeunes enfants éclairent l'action publique locale et renforcent la capacité d'agir des acteurs de terrain. Si l'ensemble des intervenants sont mentionnés, le choix a été de privilégier la présentation des résultats des recherches sur la Seine-Saint-Denis et sur l'état des savoirs sur les enfants en situation de pauvreté. Des encadrés ont été insérés pour informer les lecteurs des missions et réalisations des organismes partenaires du Symposium, pour préciser le sens de certaines notions, rappeler des données de cadrage sur la Seine-Saint-Denis ou ajouter des informations récentes et postérieures au Symposium.

Plusieurs facteurs peuvent être combinés pour comprendre de quelles manières la production et diffusion des savoirs influencent les politiques de la petite enfance, s'articulent avec les savoirs et les pratiques des professionnel-le-s et prennent en compte les besoins des familles. L'importance relative entre recherches nationales et locales, le pilotage et la production des statistiques et des indicateurs, la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives, les méthodes de recherche participative à même de croiser les savoirs et d'expérimenter de nouvelles pratiques, l'existence de partenariats locaux entre chercheurs et acteurs... ont été mis en perspective autour d'un préambule et de trois parties.

Le préambule explique que la coproduction de connaissances locales est à la fois une nécessité et une ambition pour co-construire une politique locale de la petite enfance. Nécessité car la gouvernance locale de l'accueil des jeunes enfants entre le Conseil départemental, la CAF et les villes suppose un partage de données et de diagnostics pour élaborer des partenariats institutionnels fructueux. De surcroît, les évolutions actuelles concernant le futur « Service Public de la Petite Enfance » s'orientent dans ce sens,

puisque des schémas de développement des modes d'accueil sont attendus à l'échelle communale. En tant qu'« autorité organisatrice de l'offre d'accueil », les villes auront la responsabilité du recensement des besoins des parents.

L'ambition est d'y associer davantage les professionnel-le-s de terrain et les familles, au sein de recherches participatives et d'expérimentation de dispositifs d'action publique à même de renforcer l'expression des acteurs de terrain et leurs capacités à améliorer l'éveil et le développement de tous les jeunes enfants en Seine-Saint-Denis à commencer par les plus vulnérables socialement. A ce propos, le rapport IGAS¹ diffusé en avril 2023, « Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches » insiste sur les conditions de travail des professionnel-le-s et la qualité de l'accueil des jeunes enfants, et surtout leur mise en péril si des mesures fortes ne sont pas prises et appliquées.

La 1^{re} partie

La première partie rappelle qu'historiquement c'est d'abord à l'échelle nationale que se sont structurées recherches et expertises sur l'accueil des jeunes enfants. L'observatoire national de la petite enfance (ONAPE), présenté par Danielle Boyer, illustre cette nécessité d'éclairer la décision publique. Sa légitimité et sa crédibilité reposent sur la consolidation dans la durée d'une base de connaissances combinant fiabilité des données quantitatives, production d'indicateurs et impulsion de recherches qualitatives avec l'exigence d'un dialogue entre les disciplines. L'intérêt des recherches nationales a été rappelé. L'état des savoirs sur l'accueil des jeunes enfants en situation de pauvreté témoigne de toute la richesse d'une revue de la littérature internationale soulignant le déficit de recherche sur le sujet en France. Le flou des définitions ne permet pas d'appréhender la pauvreté des enfants dans sa globalité. Les comparaisons montrent notamment que les situations de vulnérabilité sociale des enfants sont mieux prises en compte dans les pays ayant un système d'accueil « intégré » où, contrairement à la France, la quasi-totalité des jeunes enfants est accueillie dans le même type d'établissement jusqu'à l'âge de six ans.

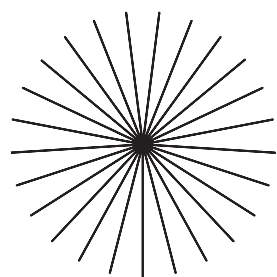
La 2^e partie

S'il a été rappelé qu'entre le national et le local, des résultats des études ne sont pas toujours généralisables et transposables, la **deuxième partie montre que la Seine-Saint-Denis est un territoire riche en recherches pionnières et expérimentations prometteuses.** Pour des raisons qui tiennent à des caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques exceptionnelles, ce département est un terrain fréquemment sollicité par les chercheurs en sciences sociales. La problématique particulièrement prégnante en Seine-Saint-Denis de l'articulation entre accueil des jeunes enfants socialement vulnérables et insertion socioprofessionnelle des mères a été abordée dans toute sa complexité. Le Symposium a été l'occasion de présenter plusieurs recherches conduites par le laboratoire EXPERICE sur la « non demande », les pratiques professionnelles dans les maisons d'assistantes maternelles (MAM), la prise en compte de parentalités à géométrie variable. Comprendre les savoirs et les vécus de parents en situation de non-recours à un mode d'accueil formel ou saisir le point de vue des enfants conduit à adopter des méthodes participatives et innovantes.

La 3^e partie

La troisième partie explore les conditions et les obstacles à une structuration durable d'un réseau territorial de co-production de connaissances sur la petite enfance en Seine-Saint-Denis. Appelé de leurs vœux par plusieurs intervenants, il s'agit de sortir des collaborations ponctuelles pour assembler et capitaliser les savoirs utiles pour l'action publique locale. Construire une culture locale de la petite enfance et faire coopérer les acteurs nécessitent des passeurs et des médiateurs entre les mondes académiques, des collectivités locales et des professionnel-le-s de terrain. L'ancrage territorial et la permanence d'observatoires, de pôles et de laboratoires de recherche facilitent la capacité collective à inscrire son territoire dans des recherches et expérimentations nationales et à associer les acteurs de terrain à une production de connaissance transformatrice de leurs pratiques.

¹ IGAS, « Rapport relatif à la qualité de l'accueil et à la prévention de la maltraitance dans les crèches », avril 2023, <https://www.igas.gouv.fr/Qualite-de-l'accueil-et-prevention-de-la-maltraitance-institutionnelle-dans-les.html>



Préambule : coproduire les connaissances pour co-construire l'action publique locale en faveur de la petite enfance

Les enjeux de la coproduction de connaissances à l'échelle territoriale

L'accueil des jeunes enfants en France couvre des enjeux sociétaux multiples (socialisation, éveil et développement de l'enfant, égalité femmes-hommes, lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté dès le plus jeune âge, soutien à la parentalité, insertion socioprofessionnelle, etc.). Comme le souligne Pascale GARNIER, : « le symposium sera également l'occasion d'aborder les politiques Petite enfance comme « levier » de politiques d'insertion, de l'emploi, de l'égalité femmes-hommes et de lutte contre la pauvreté, tout en soutenant le développement et la socialisation des jeunes enfants. De fait, ces politiques Petite enfance se situent à la croisée de politiques éducatives et de politiques sociales, de formation et d'emploi. »

Pour sa mise en œuvre, la politique de la petite enfance dépend d'une gouvernance locale (CAF, conseils départementaux, communes et intercommunalités) et repose sur une offre di-

versifiée de modes d'accueil (individuel et collectif) et d'organismes gestionnaires (municipaux, privés lucratifs et non lucratifs). Malgré la continuité territoriale assurée par les Caisses d'allocations familiales (CAF), le développement de l'offre et les arbitrages entre les multiples priorités de l'accueil se font de manière plus ou moins éclairée et concertée à l'échelle locale. En attendant la mise en œuvre d'un futur service public de la petite enfance (SPPE) annoncé par le gouvernement, la configuration institutionnelle de la politique française se caractérise à la fois par un taux de couverture des 0-3 ans parmi les plus élevés de l'Union Européenne et par des inégalités d'accès sociales et territoriales très fortes.

La **complexité de la gouvernance locale et les disparités territoriales** induisent une exigence de production et de circulation de connaissances territorialisées pour la mise en œuvre d'une politique locale de la petite enfance à même de mieux tenir compte des spécificités socio-démographiques et socio-économiques de chaque territoire. Cela est d'autant plus justifié dans le département de la Seine-Saint-Denis qui présente de nombreuses singularités. Un cadre institutionnel comme l'obligation de produire un schéma départemental de service aux familles (précédemment schéma départemental de la petite enfance) incite normalement à l'actualisation de données et à l'élaboration d'un diagnostic partagé entre institutions compétentes et professionnel-le-s du secteur. Pour autant, la production comme la diffusion de connaissances utiles pour l'action publique locale demeurent localement fragmentées, inégalement accessibles et trop peu capitalisées entre parties prenantes de l'accueil des jeunes enfants.

Tout l'intérêt du Symposium Petite enfance organisé en 2021 par le Laboratoire EXPERICE (Université Sorbonne Paris Nord) et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre du projet « Territoire démonstrateur petite enfance – accueil pour tous » a été de montrer **comment s'inventent en Seine-Saint-Denis des formes de co-production de connaissances** : mobilisations locales de recherches nationales, espaces de circulations des savoirs, dispositifs de recherches-participatives, expérimentations s'appuyant sur la réflexivité et les savoirs

expérientiels des professionnel-le-s et des familles, etc. Ces expériences tentent non seulement de surmonter la fragmentation des savoirs induite par la segmentation des politiques publiques et la multiplicité des modes d'accueil mais elles posent les conditions d'une action publique plus ouverte à la participation des acteurs non institutionnels.

La co-construction de l'action publique locale comme un horizon mobilisateur ?

L'horizon du Symposium Petite enfance est que la **co-production, la circulation et capitalisation locales de connaissances** entre décideurs publics, agents des collectivités locales, chercheurs, professionnel-le-s de terrain et les familles pourraient constituer une étape souhaitable contribuant à des formes de co-construction des politiques territoriales de la petite enfance.

Catherine BOUVE, maîtresse de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord, résume ainsi un des enjeux du colloque : « *Comment dans un contexte territorial, le dialogue entre des mondes différents, qui ont leurs propres finalités, actions et pratiques, permet de capitaliser des recherches, de partager des savoirs pour co-construire des choix de société ?* » Chantal NICOLE-DRANCOURT, sociologue au LISE, insiste sur les changements intervenus dans les relations entre chercheurs, décideurs publics et acteurs locaux. « *Il y a 40 ans, l'appropriation*

des résultats de la recherche se faisait encore dans un rapport commanditaires-prestataires. Aujourd'hui, j'entends parler de co-production de connaissances, mais nous avons besoin de faire appel à la science et à l'expérience de la société civile, pour co-construire les politiques publiques. »

Deux lectures de la co-construction de l'action publique (Fraisie, 2019) sont ici possibles

- La première est celle de partenariats institutionnels rendus plus ou moins obligatoires (Schéma départemental de la petite enfance et parentalité, Conventions territoriales globales de la Caf) du fait de **la responsabilité partagée de la politique locale de la petite enfance entre CAF, villes et Conseil départemental**. L'importance de cette dernière institution est renforcée en Seine-Saint-Denis par l'existence de crèches départementales et d'un service dédié aux côtés des missions habituelles des services PMI et de la protection de l'enfance. Le **Pôle Innovation petite enfance et parentalité (PIPEP)**, service spécifique à ce territoire, constitue en soi une innovation au sens où il assure **une médiation institutionnelle par la circulation d'informations, le montage de projets expérimentaux et les échanges de savoirs et pratiques**, notamment entre ses deux tutelles : la CAF de la Seine-Saint-Denis et plusieurs directions du Conseil départemental.



Le PIPEP, ses missions et ses réalisations

Le **Pôle Innovation petite enfance et parentalité (PIPEP)** a été créé en 2017. Cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Conseil départemental (CD) de la Seine-Saint-Denis, il a pour objectif est de **renforcer l'approche stratégique des politiques d'accueil de la petite enfance**, co-portée par les deux partenaires,

Ses **principales missions** sont les suivantes :

- Élaboration du diagnostic territorial, suivi et évaluation du Schéma Départemental des Services aux Familles, en lien avec le Comité Départemental du même nom.
- Veille stratégique, observation territoriale, études et fiabilisation des données
- Accompagnement et développement de l'accueil individuel en général et des Maisons d'Assistants Maternels (MAM) en particulier

- Gestion d'un appel à projets destiné aux EAJE engagés auprès des publics en insertion
- Montage et pilotage de projets expérimentaux sur petite enfance et insertion
- Animation territoriale de réseaux petite enfance – parentalité
- Soutien en ingénierie et observation territoriale aux services départementaux des crèches et PMI.

Ses principales réalisations :

- Élaboration, coordination et suivi du Schéma départemental petite enfance et parentalité (2019-2023) ; suivi du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) qui sera signé en 2023.
- Mise en place d'une fonction d'Observatoire territorial à travers la production de statistiques, de cartes, de dataviz et de la plateforme de cartographie dynamique ESRI grâce au partenariat avec le Service départemental de géomatique et la Mission Études et Pilotage de la Donnée. L'ensemble de ces ressources sont accessibles sur diverses pages du Centre de Ressources Partenaires du Conseil départemental : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Observation-territoriale-de-la-petite-enfance-et-de-la-parentalite>
- Pilotage de l'expérimentation « Territoire démonstrateur petite enfance – accueil pour tous » 2021-2023, agissant sur les liens entre petite enfance et insertion des parents. Le Conseil départemental a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national proposé par la Délégation interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP) et la Cnaf. Son projet a été suivi dans le groupe de travail « structuration du projet territorial » ; l'ensemble du réseau des territoires démonstrateurs est accompagné par l'ANSA. <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Seine-Saint-Denis-territoire-demonstrateur-petite-enfance-accueil-pour-tous>
- Accompagnement du dispositif « Fais-moi une place » (FMUP), lancé en 2018 sur le territoire de Plaine Commune et confié à l'association SFM-AD pour aider les familles à trouver un mode d'accueil en urgence, à travers une mission d'évaluation, de capitalisation et d'appui à la mobilisation des acteurs publics concernés par le dispositif.
- Animation de réseaux (RPE et MAM) à travers un forum de discussion électronique et l'organisation de conférences et rencontres.
- Organisation de formations visant les professionnel.le.s de la petite enfance : usages professionnels du numérique pour les assistant.e.s maternel.le.s, ateliers multi thématiques pour EAJE et MAM ; ateliers et recherche-action autour des crèches AVIP et soutien aux parents, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

<https://ressources.seinesaintdenis.fr/Ressources-thematiques-pour-les-professionnel-les-de-la-petite-enfance>.

— Une seconde lecture porte sur la co-construction plus ascendante et ouverte à l'implication d'acteurs non institutionnels dans la mise en œuvre de la politique de la petite enfance à l'échelle départementale, comme le montrent par exemple l'expérimentation de dispositifs, les recherches participatives ou les restitutions d'études auprès de groupes de professionnel-le-s facilitées par le PIPEP. Il

s'agit surtout de favoriser, à travers les recherches, des espaces de réflexivité avec les professionnel-le-s de terrain, à terme avec les familles, permettant une reconnaissance et une prise en compte de leurs savoirs, leur participation à la circulation des connaissances et à des dispositifs innovants d'action publique. Le PIPEP, ses missions et ses réalisations

Ces dynamiques multi-parties prenantes combinant co-production de connaissances et co-construction de l'action publique locale ont été qualifiées par Pascale GARNIER de « forums hybrides », c'est-à-dire de lieux où « les experts, que sont censés être les chercheurs travaillent avec des non-experts, et en particulier des collectivités territoriales, des associations, des

institutions, des familles, etc., sachant que le terme « non expert » est bien sûr sujet à caution, puisqu'il y a des savoirs usagers et d'expérience chez tous les acteurs. » Derrière l'idée de forum hybride, il y a le « **pari d'un dialogue permanent entre parties prenantes**, facilité en Seine-Saint-Denis par le partenariat avec le Pôle Innovation Petite Enfance et Parentalité. »



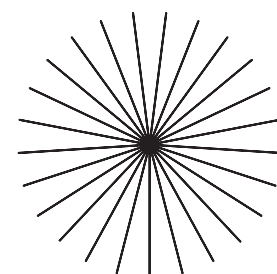
Qu'est-ce qu'un forum hybride ?

Les « forums hybrides » ont été conceptualisés par les sociologues Michel Callon, Pierre Lascoumes et Roland Barthes (2001) dans leur ouvrage *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Ils désignent l'ouverture d'espaces de débats sur les choix techniques. Ils sont qualifiés d'« hybrides » en raison de l'hétérogénéité des groupes engagés dans le débat : chercheurs, experts, techniciens, politiques, profanes. L'interaction entre les identités des acteurs y fait progresser l'exploration des problèmes et des possibles. Les forums hybrides démontrent la richesse et la pertinence des savoirs élaborés par les profanes. Ces lieux de débats et de controverses se sont tenus sur des enjeux scientifiques comme le sida, les déchets nucléaires, les myopathies, etc.

Transposés à l'accueil des jeunes enfants, cela signifie que l'élaboration et la conduite des politiques locales en faveur de la petite enfance ne se limitent pas à la concertation entre la CAF, le Conseil départemental et les communes mais s'ouvrent à la participation de « non experts », professionnel-le-s de terrain. Les chercheurs peuvent avoir un rôle de médiation possible dans ce type d'espace en favorisant la co-production de connaissances.

Cette perspective n'est sans faire écho aux « systèmes compétents de la petite enfance » mis en avant dans l'étude européenne CoRe (*Competences requirements in Early childhood Education*). Ce rapport défend l'idée d'une construction démocratique de la qualité dans l'accueil des jeunes enfants par un « processus de professionnalisation résultant de l'interaction entre les évolutions sociales, les mesures politiques et les nouvelles connaissances scientifiques, et les chercheurs, le personnel, les parents et les enfants. »²

² Competence Requirements in Early Childhood Education and Care (2013), p.24. - <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/fc7e05f4-30b9-480a-82a7-8afd99b7a723/language-en>. Rapport présenté en français dans Peeters et Vandenbroeck (2012).



Partie I.

La structuration des recherches sur la petite enfance : une ambition nationale

Historiquement, **la production et la diffusion de connaissances sur la petite enfance ont largement été encadrées et impulsées par les pouvoirs publics** structurant une communauté de chercheurs et d'experts. Que cela soit en termes de cadrage des problématiques, de lancement d'enquêtes nationales, de production et consolidation de données statistiques et d'indicateurs, d'appels à projets de recherches, de valorisation à travers des revues spécialisées, etc., des institutions comme la direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et dans une moindre mesure la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère de la Santé et de la Solidarité ou l'Institut National des Études Démographiques (INED), ont joué un rôle décisif dans la structuration de la recherche sur la petite enfance en France.

1. L'ONAPE, un observatoire situé institutionnellement à la CNAF

Danielle BOYER, chercheuse à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et responsable de l'Observatoire national de la Petite enfance (ONAPE) présente le rôle clé qu'il joue dans la production de données et l'organisation des connaissances sur l'accueil des jeunes enfants en France depuis 2002.

Elle souligne que cet observatoire, créé au sein de la CNAF, représente une « instance particulière dans le « système de gouvernance nationale de la Petite enfance ». La position de l'Observatoire n'est donc pas neutre institutionnellement : « la production d'informations vise à éclairer l'action publique ». Elle se fait en collaboration avec des laboratoires de recherches, des bureaux d'études, l'INSEE mais aussi des services d'études qui existent au sein des Caisses d'Allocations Familiales, des Ministères, la Direction des Statistiques et de la Recherche du Ministère de la Santé et de la Solidarité (DREES) ; la Direction des Statistiques et de la Recherche de l'Éducation Nationale ; ou encore la Direction des Études de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'URSAFF, etc. L'ONAPE s'inscrit aussi directement dans une des institutions de conception et de mise en œuvre de la politique publique de

la petite enfance. Les connaissances produites impliquent aussi des collaborations avec les institutions et professionnel·le·s de terrain mais dans des cadres politiques qui sont soumis à « une actualité gouvernementale forte comme par exemple sur la réduction des inégalités dès la petite enfance ».

De multiples sollicitations et production d'indicateurs

Les sollicitations de travaux demandées à l'ONAPE répondent à des attentes variées de la part des institutions. Elles s'organisent autour de « 3 grandes thématiques sur la petite enfance : la conciliation vie familiale et vie professionnelle, le développement de l'enfant et les modes d'accueil dans lesquels sont accueillis les enfants de 0 à 6 ans ».

L'ONAPE est régulièrement « interpellé sur la production d'indicateurs » par exemple sur les recours aux différents modes d'accueil ou sur le taux de couverture. Il est sollicité sur des chiffrages du coût de l'accueil, des places, des dépenses institutionnelles mais aussi sur des données relatives à des dispositifs comme les CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) ou la PSU (Prestation de Service Unique). Il s'agit aussi de suivre l'évolution du nombre et des caractéristiques des bénéficiaires des congés parentaux, de



L'activité de la recherche, des études et des statistiques de la CNAF

La CNAF contribue à la production des connaissances dans les domaines d'intervention de la branche Famille, par la conduite de travaux de recherche et d'évaluation des politiques publiques.

Outre les informations et analyses regroupées dans le rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance (ONAPE), la CNAF produit des données statistiques à travers deux outils d'Open Data :

- **Cafdata** met à disposition des statistiques bénéficiaires et dépenses des prestations tous régimes et de prestations légales
- **Filoué** ou le fichier localisé des enfants usagers d'établissements d'accueil du jeune enfant. Il s'agit de remontées individuelles sur les enfants fréquentant les EAJE.

La CNAF apporte aussi son **soutien à des projets de recherche** par subventions ou appels thématiques.

Les travaux de recherche sont valorisés dans **plusieurs publications** : L'essentiel, Dossiers d'études, Revue des politiques sociales et familiales, Informations sociales, État des savoirs, etc.

<https://caf.fr/nous-connaître/recherche-et-statistiques>

la Prestation Partagée d'Éducation de l'Enfant (PreParE), du complément de libre choix du mode de garde (CMG), etc. Des données sont régulièrement produites sur les différents modes d'accueil (établissements d'accueil du jeune enfant, assistant.e.s maternel.e.s, gardes à domicile) et les autres dispositifs (lieux d'accueil enfants-parents, Relais Petite Enfance et Maisons d'Assistant.e.s Maternel.le.s) mais aussi les professionnelles du secteur (assistant.e.s maternel.le.s éducateurs et éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, etc.).

Les demandes de données de cadrage pour des études locales, portraits locaux, comme des comparaisons internationales sont très variables. Elles conduisent à des connaissances scientifiques diverses allant de la connaissance pure, à des connaissances plutôt appliquées.

Fiabilité des données, approche plurielle et dialogue interdisciplinaire

Danielle BOYER précise qu'un observatoire national a pour principal « objectif d'organiser une base de données composée de données quantitatives mais aussi des données qualitatives ». Le statut et la situation institutionnelle de l'ONAPE lui donne un rôle central d'expertise, de renseignement, de validation et d'amélioration des données sur la petite enfance. Aussi les données qui sortent de l'observatoire doivent « faire consensus, parce qu'elles ont été expertisées, renseignées, validées ».

Cette exigence demande de la ténacité, pour travailler toujours dans l'objectivité. C'est aussi la condition pour être en mesure d'impulser des recherches sur de nouvelles thématiques qui ne sont pas forcément demandées par les acteurs de terrain. « C'est dans le cadre de l'ONAPE qu'ont ainsi été lancés il y a plus de 20 ans, les premiers travaux sur la question de l'éducation genrée au sein des modes d'accueil ou des travaux sur les obstacles qui empêchaient les pères à recourir aux congés parentaux. »

En travaillant sur une multitude de travaux – quantitatifs, qualitatifs, statistiques, etc. –, relevant de disciplines différentes – sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, démographie, économie, un rôle important de l'observatoire est de garantir des approches plurielles sur un même objet de recherche.

Le statut et la situation institutionnelle de l'ONAPE lui donne un rôle central d'expertise

Par exemple, les cloisonnements disciplinaires peuvent avoir tendance à opposer les travaux sur les enjeux de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale fortement portés par les économistes et les sociologues avec ceux sur la qualité de l'accueil et le développement de l'enfant investis majoritairement par les psychologues et les chercheur·e·s en sciences de l'éducation, etc. Le rôle de l'observatoire est de garantir des équilibres entre disciplines de recherche, entre le local et le national en faisant dialoguer partenaires, acteurs et chercheurs sur des résultats.

La production de connaissances de l'ONAPE repose donc sur une double légitimité : son expertise en matière de production, renseignement, validation et amélioration des données et un partenariat qui permet de travailler de manière plurielle en organisant la confrontation de différents savoirs académiques et/ou institutionnels sur un même sujet. C'est la condition pour que « les acteurs politiques comme les acteurs de terrain puissent avoir tous les éléments nécessaires à la prise de décision. Mais en aucun cas pour moi, un observatoire doit faire des préconisations et donner des pistes d'actions » précise Danielle BOYER.

2. La production et la maîtrise des données statistiques, un outil de pilotage des politiques de la petite enfance ?

Que cela soit dans le cadrage de problèmes ou de la mise à l'agenda des solutions, ou dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques, la maîtrise des données chiffrées joue un rôle croissant dans les argumentaires et les justifications des décideurs politiques comme des institutions.

Le pilotage de la politique de la petite enfance passe par la production et le suivi institutionnels de statistiques et d'indicateurs. Pour des raisons tant stratégiques que techniques, il n'est pas surprenant que la production de données d'une part, et l'analyse statistique, d'autre part, restent largement pilotées et impulsées par les pouvoirs publics. Le coût des enquêtes, la fiabilité des échantillons et la consolidation des données, les exigences méthodologiques poussent à la fois à une concentration des moyens et des compétences.

À l'échelle locale, la maîtrise et le pilotage des données et de l'appareil statistique sur la petite

enfance demeurent un attribut de la puissance publique en l'absence d'une « culture de la donnée » par les acteurs locaux. Ainsi, l'élaboration d'un Schéma départemental de la petite enfance implique notamment un cadrage, une actualisation et le croisement de données partagées entre la CAF, le Conseil départemental et les institutions nationales. Le PIPEP est chargé de ces opérations. Pour certains aspects, des collaborations régulières sont mises en place avec l'Observatoire départemental des données sociales, la Mission étude et pilotage de la donnée et le Service de géomatique et d'information géographique (SGIG) du Conseil départemental.



Le Pôle Innovation petite enfance et parentalité (PIPEP)

Les données statistiques mobilisées, diffusées et mises à disposition par le PIPEP et la DDEC

Les statistiques liées au Schéma départemental des services aux familles, regroupent les statistiques transmises par la CAF à partir de ses diverses bases de données ; les statistiques de gestion produites par le service PMI ; les données de l'Education nationale concernant les toutes petites sections de maternelle ; les statistiques traitées par le service études de la Direction de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale

A partir de 2023, un outil de cartographie dynamique (conçu en collaboration avec le service de géomatique et la DDEC) appliqué aux données petite enfance, parentalité, insertion et approche genrée, est testé et mis à disposition des collectivités locales.

Le PIPEP réalise annuellement des enquêtes électroniques auprès des villes, des assistantes maternelles ..., comportant un volet quantitatif et des consultations qualitatives. Une attention particulière est portée au suivi de collaborations possibles avec des institutions de recherche.



Le pilotage de la politique petite enfance passe par la production et le suivi institutionnel de statistiques et d'indicateurs.



La direction Données, études et connaissances du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

La direction Données, études et connaissances a été créée en 2020, d'une part, pour mettre en place une politique globale et cohérente de gouvernance de la donnée au sein du Département, d'autre part, pour développer une connaissance fine des habitant-e-s du département et de leurs besoins. Rattachée au Pôle Ressources Humaines et Modernisation, cette Direction est composée d'un bureau Études, d'un bureau Traitements et analyses statistiques et d'un bureau Gouvernance des données.

Grâce à l'appui de son bureau Traitements et analyses statistiques, la DDEC vise à développer la modélisation et les traitements statistiques à des fins de pilotage, d'étude et de recherche, le bureau Gouvernance de la donnée cherche à améliorer la maîtrise des nombreuses données manipulées et produites, l'ensemble de la Direction ambitionne de développer une culture de la donnée au sein du Conseil Départemental.

Au sein de la DDEC, l'objectif du bureau Études est de produire des analyses afin de mieux connaître le territoire, d'identifier les enjeux de politiques publiques auxquels il est confronté, de proposer des outils d'aide à la décision pour quantifier et qualifier l'action publique départementale. Ses travaux portent sur l'ensemble des champs : politiques sociales, d'aménagement, culturelles ou encore éducatives. Ses études sont réalisées à partir de données publiques et d'études de partenaires extérieurs mais aussi des nombreuses données que produit le Département par son activité et des enquêtes qu'il peut réaliser auprès des usager-ère-s. Le bureau Études participe ainsi à une plus grande adéquation de la stratégie départementale avec les besoins du territoire. Pour y parvenir, il élabore un programme annuel des études conduites par l'ensemble des directions du Département et par la Direction « en propre ».

La DDEC est également en charge de l'animation de l'Observatoire départemental des données sociales (ODDS) en partenariat avec 9 institutions d'Île-de-France et de Seine-Saint-Denis. L'objectif de ces partenariats entre institutions publiques est « de mutualiser un certain

nombre de données sur les habitants ou le territoire de la Seine-Saint-Denis, en vue de mieux travailler la réponse aux besoins des habitants, et de mieux connaître des logiques de territoire » comme le précise Grégoire GOUSSEFF.



L'Observatoire Départemental des Données Sociales (ODDS)

La mise en œuvre à partir de juin 2021 d'un baromètre d'impact social et économique de la crise Covid-19. Les partenaires de l'ODDS ont décidé de pérenniser cet outil d'analyse qui permet, d'une part de continuer de suivre les effets de la crise sanitaire et, d'autre part d'observer les conséquences d'une raréfaction des ressources énergétiques. <http://www.odds93.fr/>

Parution annuelle d'un Portrait social de la Seine-Saint-Denis et de ses communes, dont la dernière édition est disponible depuis octobre 2022. Ce Portrait social est constitué des principaux indicateurs dans le domaine de la démographie, de la santé, du social, du niveau d'éducation et du logement. Ces indicateurs clés permettent d'établir un état des lieux de chaque commune et de suivre les évolutions du département de la Seine-Saint-Denis. <http://www.odds93.fr/?babrw=racine/menuhaut/realisations-/portrait-social>

Production et traitement des données quantitatives : entre injonction, collaboration et mise à disposition

La capacité à conduire des enquêtes quantitatives, de même que l'accès et l'usage des données statistiques demeurent inégalement répartis entre institutions nationales, collectivités locales, laboratoires de recherche et acteurs de terrain. Les échanges lors du Symposium ont pointé des relations plus ou moins déséquilibrées entre les parties prenantes des politiques locales de la petite enfance.

Quels liens possibles entre la production et circulation des connaissances entre les échelles nationale et locale ? Danielle BOYER met l'accent sur les collaborations : « le premier lien, c'est d'élargir toujours sa base de connaissances, de rapprocher le plus possible les approches plurielles » sur la petite enfance. C'est sur cette base de connaissances qu'on va donner aux décideurs nationaux comme locaux des éléments pour qu'ils puissent prendre leurs décisions sur tels ou tels type d'actions. »

Cependant, il existe aussi des injonctions du national faites aux acteurs locaux, collectivités comme EAJE, pour renseigner et faire remonter des données, pour remplir des indicateurs tant sur les caractéristiques de l'offre d'accueil (places chez les assistantes maternelles comme dans les EAJE) que sur celles des familles bénéficiaires. Grégoire GOUSSEFF témoigne des effets de cette « **injonction de l'État à la remontée de données « obligatoires** », soit pour les indicateurs de la Direction de la recherche et d'évaluation des statistiques (DREES), soit dans d'autres domaines comme la petite enfance mais aussi sur l'ensemble des politiques de solidarités » du Département. « Cela créé une focalisation forte des équipes sur la délivrance de données de service public, en partie au détriment des ressources disponibles pour la réflexivité interne et externe. »

La contrepartie de cette obligation est la possibilité de disposer des portraits statistiques territorialisés permettant aux acteurs locaux de se comparer et de se singulariser. Ensuite, il y a des collaborations entre institutions nationales et locales. Certaines collectivités tentent de s'inscrire dans les programmes et appels

nationaux à manifestation d'intérêt, comme c'est le cas du Département de la Seine-Saint-Denis sélectionné parmi les 21 « Territoires démonstrateurs accueil pour tous » en France. Elles mènent, en ce sens, un travail de veille sur les recherches nationales pour faciliter la sélection et l'intervention de chercheurs sur leur territoire, comme le rappelle Ana LARREGLE.

Enfin, la mise à disposition des enquêtes et données statistiques des institutions pour des analyses secondaires des laboratoires de recherche est une pratique fréquente même si la culture de « l'open data » est loin d'être généralisée. Cela suppose de considérer l'usage des données comme un bien public accessible aux chercheurs, plus largement à tout citoyen, et non comme le monopole des administrations. Grégoire GOUSSEFF pointe l'enjeu de l'open data en Seine-Saint-Denis : « *De plus en plus, le Département peut être en situation d'être diffuseur de données analysables à une échelle qui va au-delà des communes et permet des capitalisations et des comparaisons. (...) La diffusion et mise à disposition de données et de métadonnées dans une logique d'open data à des fins d'études externes renforcent les exigences de qualité des données pour permettre des interprétations pertinentes.* »

« Quels liens possibles entre la production et la circulation de connaissances entre les échelles nationale et locales ? »



3. Intérêt et limites des recherches nationales

Les recherches sur la petite enfance ont historiquement privilégié des approches « top-down » où le local était avant tout considéré comme un « terrain d'enquête » ouvrant à des « études de cas » dans une perspective comparative. Il s'agit souvent pour les chercheurs d'avoir accès « aux professionnel-le-s de terrain et aux publics » par l'intermédiaire des collectivités locales. La restitution et la diffusion des résultats étant avant tout académique (publication dans des revues spécialisées) et nationale (auprès des commanditaires et des financeurs), les acteurs locaux n'y ont pas toujours accès. Les recherches nationales induisent un processus descendant de diffusion des connaissances plus ou moins relayé et adapté par les institutions locales.

Certains intervenants ont rappelé l'intérêt des recherches nationales et distanciées :

- faire un état de l'art des recherches existantes et des revues des littératures nationale et internationale permet de problématiser de nouveaux enjeux de recherche.
- produire et consolider des connaissances rend possibles des comparaisons à la fois dans le temps et entre territoires mais aussi une montée en généralité que des études trop localisées ne peuvent pas toujours se permettre.
- à travers des appels à projet de recherche nationaux, inciter les chercheurs à explorer des thématiques novatrices.
- capitaliser des connaissances, des résultats des analyses statistiques et des enquêtes nationales permet de mettre régulièrement en perspective ces résultats par les recherches académiques en France comme à l'international.

Pour autant, comme le constate aussi Pascale GARNIER, « nous faisons face à une accumulation de « rapports », de « commissions », de « programmes » sur ces questions petite enfance dans une logique « top-down » où il s'agit « de produire des résultats qui seraient censés s'appliquer directement sur le terrain, avec

l'idée qu'il suffirait de décliner localement les connaissances accumulées. » Les prises de paroles et les débats lors de ce Symposium interrogent les limites de recherches surplombantes et « **extractivistes** » où les professionnel-le-s et les familles sont avant tout considérés par les chercheurs que comme des sources d'informations et d'observation auxquelles il n'y aurait aucun compte à rendre.

Recherches nationales et locales : complémentarités et limites

Danielle BOYER pointe les limites intrinsèques de la généralisation et de la transposition entre recherches nationales et locales. Elles ne donnent pas réponses à tout. Certains « travaux locaux par exemple, ne sont pas toujours généralisables. Leurs résultats sont toujours à replacer dans leurs contextes spécifiques et doivent être, avec grande précaution, proposés à la généralisation. » Inversement, « il y a aussi des travaux nationaux qui ne sont pas toujours transposables au niveau local. Je pense par exemple à l'enquête Modes de garde qui est réalisée par la DREES qui était menée tous les 5 ans. (...) » S'ils sont valides au niveau national, « les indicateurs qu'elle propose ne peuvent être déclinés au niveau régional, ou au niveau départemental, et encore moins au niveau de territoires plus petits. »

Danielle BOYER rappelle que les recherches sur la petite enfance, qu'elles soient nationales ou locales, ne « portent que sur ce qui est mesurable, et souvent ce qui est mesurable, c'est ce qui est le plus facile à mesurer ou parce qu'on n'a pas d'autres solutions méthodologiques. » Par exemple, il y a actuellement une demande des institutions pour évaluer les effets des programmes d'intervention auprès des enfants en situation de pauvreté dans le cadre de la politique de lutte contre les inégalités sociales. Il est possible de « mettre des indicateurs de mesure de l'efficacité d'un programme en suivant des enfants. C'est beaucoup plus compliqué de mesurer les effets de la mixité sociale qui joue un rôle important dans la lutte contre les inégalités. »

Aussi, il est intéressant de « s'appuyer sur les connaissances issues des expériences locales qui marchent », mais « qu'on n'est pas à même forcément d'évaluer. » Il s'agit donc de « mieux

comprendre les expériences locales, mais aussi d'inventer des modes de diffusion de la connaissance issues de ces expériences » ainsi que des « nouvelles méthodologies expérimentées ». En conclusion, il y a un équilibre dans l'articulation entre le national et le local qu'il ne faut pas opposer.

Combiner méthodes quantitative et qualitative à différentes échelles

Loin d'opposer postures et méthodologies, le Symposium Petite enfance appelle plutôt à une hybridation des recherches quantitatives et qualitatives, des recherches nationales et locales, des approches « top down » et « bottom-up ». Les interventions et témoignages ont notamment permis de pointer tout l'intérêt d'une territorialisation des connaissances par les recherches qualitatives.

Les recherches qualitatives et localisées permettent une compréhension des contextes et une production de connaissances utiles à l'action publique locale ouvrant à l'adaptation des instruments de politique publique, à l'amélioration des pratiques professionnelles ou à l'ajustement des formations. Grégoire GOUSSEFF insiste sur la **complémentarité des approches quantitatives et qualitatives**. Ces dernières favorisent une « *meilleure connaissance des processus de mise en œuvre et des pratiques professionnelles* » mais aussi de mieux « *qualifier et améliorer la qualité des données produites* », ce qui permet « *en retour de mieux connaître les publics et leurs besoins*. »

Les recherches qualitatives facilitent aussi la diffusion territoriale des connaissances auprès des agents des collectivités, des professionnel·les de la petite enfance et des habitants. Elles favorisent le dialogue entre savoirs savants et profanes, la réflexivité des acteurs de terrains et les usagers en les associant à la production de connaissance. Elles accompagnent des expérimentations de nouveaux dispositifs d'action publique. Comme le résume Mme THIBAUT, lorsqu'elle est participative, « **la recherche-action, c'est elle qui va le plus transformer la réalité car elle permet une appropriation effective de la recherche par les participants qui en deviennent en quelque sorte les propriétaires.** » Elle pose néanmoins la question des transferts possibles ou non à d'autres territoires.

4. L'accueil du jeune enfant en situation de pauvreté, un état des savoirs

Une des fonctions des recherches à l'échelle nationale est de faire le tour d'une problématique à partir d'une revue de littérature. Sur les enjeux de l'accueil des enfants en situation de pauvreté qui intéressent au premier chef les acteurs de la Seine-Saint-Denis, Anne-Lise ULMANN, Maîtresse de conférences en Sciences de l'Éducation et de la Formation au CNAM, présente un état des savoirs réalisé avec 6 collègues de différentes disciplines et coordonnée par Chantal ZAOUCHE-GAUDRON.

Déficit de recherches sur l'accueil des jeunes enfants en situation de pauvreté, flou des définitions sur la pauvreté des enfants

Anne-Lise ULMANN signale que « la pauvreté des enfants n'est pas un sujet vraiment traité dans la recherche française. Il y a peu d'informations dans les différentes banques de données, peu d'attention portée à la diversité des situations vécues par les enfants pauvres, peu d'analyses sur les effets des politiques publiques sur ces populations et sur leur fréquentation des structures d'accueil. »

Les recherches actuelles ne permettent pas de comprendre les « bricolages » familiaux dans les pratiques d'accueil des familles socialement vulnérables, même si on imagine très bien qu'elles se débrouillent, s'organisent entre elles et passent par des réseaux de proximité, etc. Bref, on ne sait pas vraiment comment quotidiennement une bonne partie des enfants pauvres et/ou en situation de vulnérabilité sont pris en charge.

Il n'y a pas non plus beaucoup d'informations sur les effets avérés de l'accueil dans les EAJE pour compenser des situations de pauvreté. Autrement dit, les recherches actuelles ne permettent pas vraiment d'étayer les affirmations de la politique publique de la petite enfance sur l'importance de l'accueil pour la socialisation, sur les barrières que rencontrent ces familles dans l'accès aux modes de garde,

sur l'adéquation de l'offre aux besoins de ces enfants et aux attentes de leurs parents. Enfin, rares sont les travaux qui cherchent à appréhender les questions de pauvreté du point de vue des enfants.

Cette étude interdisciplinaire a amené à réinterroger : **qu'est-ce que c'est un enfant pauvre ?** Sur ce point, Anne-Lise ULMANN constate, à partir d'une première revue de littérature, « *un flou dans les définitions des variables contextuelles utilisées* » pour qualifier une situation de pauvreté chez l'enfant. L'enfant pauvre peut être appréhendé à partir d'un certain nombre de seuils financiers des familles. On peut aussi s'intéresser aux capacités développées par les enfants en général et des enfants pauvres en particulier. On peut mobiliser la notion de capacité pour comprendre comment les familles socialement vulnérables sont en mesure d'accéder ou non aux ressources qui sont à leur disposition. Là-dessus, les recherches sont assez muettes.

« *Les différentes formes de pauvreté sont finalement assez peu prises en compte dans leur globalité.* » Généralement, on appréhendera la pauvreté monétaire par les seuils de revenus des familles. Une approche multidimensionnelle de la pauvreté des enfants est beaucoup plus rare. Le vocable « enfant pauvre » fait écran. Les approches tendent à construire des images relativement homogènes de l'enfant, et s'intéressent assez peu à la diversité des situations vécues, par exemple, entre les petits garçons ou les petites filles. La vulnérabilité des enfants est abordée de manière très générale. Les trajectoires de vie des personnes ou des familles en situation de pauvreté ne sont pas prises en compte dans des analyses longitudinales.

Deux logiques de politiques sociales en tension

Sur les politiques sociales et leurs effets, Anne-Lise ULMANN identifie « *deux logiques en tension* ».

- Une logique qualifiée « d'investissement social » consiste à « agir sur les parents en recherche d'emploi. » Les politiques visent à faciliter l'accès des enfants à un mode de garde pour favoriser l'insertion

professionnelle des parents. Dans cette approche, il y a une tendance à reporter la responsabilité de la situation vécue de l'enfant sur le comportement du parent. « *Plus ou moins Implicitement, on responsabilise les parents avec l'aide de l'État* ».

- « *Une seconde logique relevant d'une approche par la formation* » s'intéresse aux acquisitions de l'enfant, à ce qu'il doit acquérir compte tenu de son âge et de son milieu, etc., notamment le développement de ses capacités langagières. L'appréciation de la situation se « *réfère implicitement à une conception d'enfant moyen* » qui à tel âge devrait être comme ceci ou comme cela, etc. La crèche devient ici un vecteur privilégié d'intervention sociale. Cette logique développe « *l'image d'un enfant pauvre issu d'une famille défail-lante* » que l'accueil en crèche va chercher à compenser par des modalités formatives visant au développement de l'enfant.

« Les différentes formes de la pauvreté sont finalement assez peu prises en compte dans leur globalité. »



La formation des professionnel·le·s de la petite enfance et ses fragilités, au cœur d'une politique de lutte contre la pauvreté

A l'échelle internationale, les rapports de l'OCDE soulignent depuis plusieurs années l'importance de former les professionnel·le·s pour qu'ils puissent être sensibilisés et agir sur les situations de vulnérabilité. Dès 2001, le rapport de l'OCDE « Petite enfance, grand défis » met l'accent sur ces questions de la formation.

Or, à l'étude de l'ensemble de ces rapports, il apparaît que ce que l'on entend par « pédagogie » peut être très différent d'un pays à l'autre. De même, un terme comme « teacher » ne recouvre absolument pas les mêmes réalités, ce qui rend très difficile les comparaisons internationales du point de vue de la pédagogie des enfants.

Anne-Lise ULMANN insiste sur l'influence de l'organisation institutionnelle – « gestion partagée ou gestion intégrée. » du champ de la petite enfance sur les approches pédagogiques. Les pays avec un « ministère intégré » qui articule les dimensions éducatives, sociales et de santé considèrent davantage l'enfant dans sa globalité (son corps, son esprit, ses émotions) avec un meilleur taux d'accès aux structures pour tous les enfants (dont ceux en situation de pauvreté) » D'autres pays comme la France ont un système institutionnel cloisonné entre d'un côté un Ministère de la santé et des affaires sociales qui a la compétence petite enfance et de l'autre, le Ministère de l'Éducation Nationale, qui s'occupe du scolaire. La manière dont se structure institutionnellement le champ de la petite enfance à l'échelle d'un pays est donc assez révélateur de la manière dont sont considérés les enfants de leur naissance jusqu'à leur entrée à l'école. Dans les pays qui ont un système d'accueil dit « intégré », les situations de vulnérabilité semblent davantage prises en compte que dans les pays où le scolaire et le médico-social sont séparés¹.

Le degré d'intégration ou de cloisonnement institutionnel n'est pas seulement perceptible au niveau des tutelles ministérielles. Elle est aussi

repérable dans la fragmentation des modes d'accueil, la diversité des catégories de professionnel·le·s et des curricula.

La seconde différence est que les professionnel·le·s sont mieux reconnus et formés lorsque les Ministères sont intégrés que lorsqu'ils sont séparés.

En France, Anne-Lise ULMANN rappelle combien, dans le champ de la petite enfance, « les diplômes sont éclatés du niveau 6 et 3 », allant des auxiliaires puéricultrices et des éducateurs de jeunes enfants jusqu'à parfois des professionnel·le·s qui n'ont aucun diplôme. Quand on regarde les contenus même des formations initiales, les questions de vulnérabilité sont traitées sous des angles très différents.

- Les éducateurs de jeunes enfants (EJE) sont considérés comme des « travailleurs sociaux censés être capables d'intervenir sur toutes situations sociales et donc 'de facto' compétents pour traiter les situations de vulnérabilité. » Il n'y aurait pas besoin de leur apprendre quoi que ce soit. Dans les EAJE, ce sont ces personnels qui portent seuls d'une certaine manière, la responsabilité du travail sur les situations de pauvreté des enfants.
- Pour les auxiliaires puéricultrices qui ont elles aussi un diplôme de niveau 6, mais qui dépendent du Ministère de la Santé, les programmes de formation envisagent « les vulnérabilités sont plutôt envisagées sous l'angle sanitaire ou de carences, par exemple alimentaires, des enfants que l'intervention en crèche doit permettre de compenser. »
- Enfin, il y a les personnels les moins formés (CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance) et parfois des personnes sans qualification pour lesquels il y a quand même des formations. Ces formations visent « à répondre à des besoins particuliers mais non à intervenir sur des situations sociales complexes ».

1. Pour une comparaison dans le cas de la Norvège et de la France, voir Garnier P. (2018). Systèmes intégrés ou systèmes divisés d'éducation des jeunes enfants? Différentes conceptions des apprentissages et de la cohésion sociale entre la France et la Norvège, Paris, UNESCO, <https://hal.science/hal-02369372>



Les professionnel·le·s font comme si le fait d'accueillir un enfant pauvre n'avait aucune incidence sur la conception de leurs métiers.



D'où l'importance de la formation professionnelle continue (FCP). Selon Anne-Lise ULMANN, le recensement et l'étude les offres de formations professionnelles sur les enjeux de vulnérabilité ont révélé qu'elles sont **souvent proposées par le secteur lucratif**. Ces offres, financées localement par des systèmes de la FPC, sont de mettre en place une « prévention précoce » avec beaucoup de propositions sur l'apprentissage du langage (par exemple, acquérir 50 mots que les enfants ne connaissent pas).

De manière générale, les intentions de ces offres de formation sont de pallier à une carence. « Les conceptions éducatives demeurent traversées par une sorte de mythe de l'homogénéité », c'est-à-dire que tous les enfants à tel âge devraient avoir telle ou telle acquisition. Cette conception ne cherche pas à prendre en compte la diversité des situations et des itinéraires de ces enfants. Scientifiquement, on a aujourd'hui des résultats sans effets probants de ces formations continues en particulier sur les enfants qui ont des difficultés à parler.

Selon les configurations territoriales et la sensibilité des directions des services petite enfance, les collectivités et EAJE ont recours de manière très variable à ces offres de formations. Certaines préfèrent mettre en place des actions spécifiques parfois couplées par exemple, avec des centres sociaux, ou avec des acteurs du territoire qui prennent en charge la situation globale de pauvreté des enfants.

En complément à la présentation d'Anne-Lise Ullmann, il est utile d'ajouter que depuis la fin 2021, le plan de formation « Ambition Enfance-Egalité »² a mis en place un référentiel de formation pour les professionnel·le·s de la petite enfance, dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ce plan de formation se poursuit jusqu'à nos jours, sous le nom d'Alliances locales autour du « Pacte des Solidarités », nouvelle appellation de la Stratégie précédente.

Des pratiques invisibilisées de prise en charge de la vulnérabilité sociale

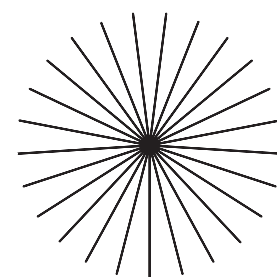
Ce que les recherches ne montrent pas et que les formations ne travaillent pas, ce sont les points aveugles sur les difficultés concrètes que rencontrent les professionnel·le·s pour prendre en charge des enfants en situation vulnérable. Il y a des « non-dits » avec par exemple des Directrices qui s'organisent pour donner des douches et des bains à des enfants qui n'ont pas la possibilité d'être lavés chez eux ou qui vont discrètement demander à des parents de donner des habits à d'autres familles. C'est une sorte de « black-out » avec des directrices de crèches qui déclarent : « ça je n'en parle pas, d'abord je n'ai pas le droit de le faire. »

En invisibilisant ces pratiques, les professionnel·le·s font **comme si le fait d'accueillir un enfant pauvre n'avait aucune incidence** sur la conception de leurs métiers et leurs actes professionnels au quotidien.

Face à cette complexité, les expérimentations faites sur un territoire, par exemple celles en collaboration avec des centres sociaux, sont des actions qui font « dans la dentelle » au sens où les pratiques professionnelles sont finement construites avec les familles concernées, les acteurs du territoire et de l'emploi, etc. Du coup, dans les évaluations randomisées, ce ne sont pas des actions qui sont très intéressantes à valoriser parce qu'elles ne concernent pas généralement un nombre d'enfants suffisants.

En somme, l'effort de recherche et de formation sur ces questions reste largement à engager.

2. <https://solidarites.gouv.fr/deployer-le-plan-de-formation-des-professionnels-de-la-petite-enfance>.



Partie II.

La Seine-Saint-Denis, territoire
de recherches pionnières
et d'expérimentations

1. La Seine-Saint-Denis, un terrain de recherche privilégié

Pour des raisons qui tiennent à des caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques exceptionnelles, la Seine-Saint-Denis est un terrain d'études fréquemment sollicité par les chercheurs en sciences sociales. Les acteurs de terrain comme les institutionnels présents lors du Symposium en ont témoigné positivement mais aussi de manière

critique. Un des enjeux était de réfléchir collectivement aux conditions nécessaires à une meilleure appropriation, capitalisation, diffusion et opérationnalisation des études produites sur la petite enfance à l'échelle locale.

Les recherches sur la petite enfance présentées lors du Symposium sont loin de représenter toutes les études menées le laboratoire EXPERICE et par d'autres chercheur·e·s en Seine-Saint-Denis. Citons par exemple les travaux sur « le corps et le risque » (Garnier et al., 2019) dans lesquels plusieurs crèches départementales ont été impliquées



Quelques données de cadrage sur l'accueil des jeunes enfants en Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis cumule à la fois le plus fort taux de natalité de France métropolitaine (17 pour 1000 habitants), un taux de pauvreté deux fois plus élevé (28%) que la moyenne nationale (14%) pour un taux de couverture des besoins en modes d'accueil de 32 %, soit moitié moins qu'en France entière (58 %). Autrement dit, le département de Seine-Saint Denis est sous doté en matière d'offre d'accueil des jeunes enfants alors même que les besoins d'accueil des jeunes pour prévenir les situations de pauvreté et lutter contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge sont criants.

A une offre déficitaire, se cumule avec une autre particularité socio-démographique du département, celle d'avoir un des plus forts taux de natalité. Il y a donc en valeur comme en pourcentage, plus d'enfants de moins de 3 ans qu'en France. Autre caractéristique, le nombre important d'enfants de familles d'origine immigrée et de familles monoparentales qui renforcent les enjeux d'intégration et de lutte contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge.

Il n'en demeure pas moins que les données démographiques ne se traduisent pas mécaniquement par des demandes formelles de garde. L'appréciation de besoins d'accueil des enfants en situation de pauvreté est complexe. Les conditions de vie précaires et les conditions d'accès à une offre locale souvent très insuffisante conditionnent la (non) demande des familles modestes. Travailler sur la demande d'accueil et pas uniquement sur l'offre en accompagnant les familles est une problématique du Département.

La Seine-Saint-Denis est aussi un territoire singulier du point de vue de l'offre avec la présence de 50 crèches départementales.

C'est un territoire d'initiatives innovantes et d'expérimentation de dispositifs nationaux. Malgré ces difficultés structurelles, la Seine-Saint-Denis est un territoire particulièrement dynamique avec une capacité des acteurs et institutions de saisir les dispositifs nationaux et de soutenir des initiatives articulant insertion et petite enfance. Citons notamment : le label des crèches Avip : 60 crèches labellisées (2023) ; le dispositif « Fais-moi une place » (FMUP) ; les garderies éphémères ; certains types de Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ; des ateliers Eveil et langage... D'autres projets existent, notamment dans le cadre du Fonds public et territoires de la CAF ou de la contractualisation Territoire démonstrateur (AMI) ou de la Stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté.

Pour autant, la diffusion et l'appropriation des résultats par les décideurs publics et surtout les acteurs locaux sont loin d'être systématiques. Comme le souligne Frédérique Le GOFF, « dans le cadre d'une recherche académique qui va donner un certain nombre de productions de connaissances, on ne va pas forcément toujours avoir le temps de diffuser des résultats sur le terrain. Du coup, les acteurs de terrain vont en avoir une connaissance partielle. »

La restitution systématique des résultats aux personnes enquêtées est sans surprise la première revendication des acteurs. C'est en quelque sorte une éthique minimale de la recherche qui a été rappelée. C'est le souhait formulé par Véronique SAINT-AUBIN, directrice de l'association SFM-AD (Stains) : « lorsqu'il y a des chercheurs, ou des étudiants, ou des consultants qui viennent rencontrer les « personnes de terrain », je fais vraiment le vœu maintenant, après 40 ans d'expérience professionnelle, que les personnes s'engagent à restituer, le fruit de leurs cogitations, parce qu'on a l'impression un peu, même assez souvent, d'être des souris de laboratoire. Ça devrait être systématique, c'est du donnant-donnant, je veux bien vous donner de l'information, du ressenti, des constats, mais je veux connaître les résultats. »

Être un territoire d'observation sans que les connaissances qui y sont produites ne débouchent toujours sur de l'action collective ou des changements de pratiques est une autre insatisfaction formulée par certains acteurs. Françoise GAUTHIER, cheffe de projet à Clichy-sous-Bois et chargée d'un projet « Territoire démonstrateur » pour sa ville, exprime bien ce sentiment de frustration : « On a souvent intéressé un certain nombre de chercheurs. Il y a eu de nombreux diagnostics, études diverses et variées, portant sur de nombreux domaines (l'habitat, la pauvreté, l'accès au soin, l'accès au droit, etc.). Du coup, on a un peu tapé du poing sur la table en disant : c'est bien, on est un territoire d'études, on vient regarder un peu à la loupe mais à quel moment est-ce qu'on propose des modalités d'action un peu différentes qui permettraient aux habitants de sortir de leur situation un peu difficile, et de façon durable ? »

A côté de critiques sur des recherches trop descendantes, le Symposium a surtout été l'occasion de montrer que la Seine-Saint-Denis est

le terrain de recherches pionnières défrichant de nouvelles problématiques et expérimentant des méthodologies participatives et inclusives.

Nouvelles problématiques et méthodologies innovantes

Plusieurs recherches conduites en Seine-Saint-Denis ont été présentées lors du Symposium. Elles témoignent de la vitalité des études conduites sur le département. Bien que partant des spécificités de ce territoire, les problématiques investies, les méthodologiques expérimentées et les résultats présentés ont à plusieurs égards une portée nationale.

De nouvelles thématiques ont été explorées ces dernières années :

- La problématique de la « non-demande » alors que même les politiques locales de la petite enfance ont historiquement concentré leurs efforts sur le développement et l'accès à l'offre d'accueil.
- Les évolutions du métier d'assistantes maternelles au regard des pratiques professionnelles dans les maisons d'assistantes maternelles (MAM) ou dans un dispositif comme « Fais-moi une place » (FMUP)
- Les parentalités à géométrie variable et notamment la « parentalité communautaire » qui interrogent les représentations dominantes et normatives des EAJE et LAEP.
- La complexité de l'articulation entre accueil des jeunes enfants, insertion socio-professionnelle des parents et lutte contre la pauvreté des enfants.



Une restitution systématique des résultats aux personnes enquêtées.



Si ces recherches qualitatives, partenariales pour certaines, participatives pour d'autres, mobilisent les méthodes classiques de recueil d'informations (entretiens semi-directifs, observation participante, focus groups), elles expérimentent aussi des postures et méthodes originales :

- Aller chercher et comprendre les savoirs et les vécus de parents réticents à recourir à un mode d'accueil formel et entretenant un rapport distant aux institutions.

- Chercher à saisir le point de vue de l'enfant hors des représentations des professionnel-le-s et des parents.
- Transformer les problèmes d'acteurs en problématique d'étude.
- Faire des entretiens de « micro-trottoir » de parents dans les squares et les marchés.
- Construire un questionnaire sur les rêves des familles plutôt que sur leurs manques ou les besoins.



Les recherches petite enfance d'Experice, un laboratoire en sciences de l'éducation ancré en Seine-Saint-Denis

Au sein de l'Université Sorbonne Paris Nord, le laboratoire EXPERICE, implanté en Seine-Saint-Denis sur le campus de Villetaneuse, est le Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience Ressources Culturelles Éducation. Son objectif est d'explorer la diversité des espaces d'apprentissage en dehors de ceux qui ont été explicitement et exclusivement conçus pour cela, qu'il s'agisse ou non d'institutions, qu'il y ait ou non intentionnalité, voire conscience d'apprendre. Il se situe délibérément dans les courants internationaux en sciences sociales encore peu présents en France qui sous différents vocables mettent en œuvre une approche de l'apprentissage (learning) à côté de l'école. D'où l'intérêt porté à l'éducation et la formation à tous les âges de la vie, traversant différentes situations et institutions, en mettant l'accent sur l'auto-apprentissage et les apprentissages entre pairs. Dans ce cadre, il s'intéresse aux processus de construction du sujet au sein de l'espace social, à la petite enfance, mais aussi aux loisirs et au jeu, à l'ensemble des ressources culturelles porteuses d'apprentissages que l'on en ait ou non conscience.

L'axe de recherche "petite enfance" croise différents domaines de recherche d'EXPERICE : le jeu, les pratiques et objets culturels, le développement des compétences et formation des adultes, les publics en difficulté, l'insertion et l'intervention sociale. Il fédère des recherches, l'animation d'un réseau international francophone, l'organisation de journées, séminaires et colloques, des publications. Il s'attache spécifiquement à l'accueil et l'éducation des jeunes enfants, tant au niveau des pratiques professionnelles et familiales qu'au niveau des politiques nationales et territoriales.

Avec des recherches qualitatives tant internationales que locales, ce programme trouve son unité dans une approche comparative qui a pour objectif de mettre à jour l'ancrage culturel et contextuel de l'éducation préscolaire (0-6 ans), c'est-à-dire de repérer les incidences sur les pratiques éducatives des conceptions sociales, culturelles et professionnelles des jeunes enfants et des représentations du rôle de la famille et de la collectivité. Il s'efforce plus particulièrement d'appréhender les normes et les valeurs qui sous-tendent la définition de la qualité de l'éducation de la petite enfance et l'orientation des innovations en faveur des enfants issus des milieux défavorisés et de l'immigration. Il cherche aussi à préciser la façon dont peut se décliner la notion de spécificité de l'éducation préscolaire, en s'intéressant à la fois aux dimensions informelles de l'éducation de petite enfance et à ses enjeux institutionnels et contextuels.

<https://experice.univ-paris13.fr/>

2. Quand les recherches locales questionnent les représentations dominantes

L'étude sur la « non demande » dans la Ville de Saint-Denis

Les politiques de la petite enfance ont été historiquement des politiques de l'offre d'accueil. Les enjeux étaient d'abord de développer, de mieux répartir, puis d'optimiser le nombre de places à l'échelle locale mais aussi, de diversifier les modes d'accueil et d'en améliorer la qualité, etc. La demande était appréhendée de manière quantitative à partir des données socio-démographiques et socio-économiques. L'idée que l'offre ne répond pas mécaniquement à la demande, qu'il fallait mieux comprendre, voire accompagner les besoins des parents, est finalement relativement récente.

D'où l'intérêt et l'originalité de l'étude sur « la non demande, les besoins d'accueil de la petite enfance non exprimés », conduite par quatre chercheuses d'EXPERICE, Pascale GARNIER, Catherine BOUVE, Carmen SANCHEZ et Valérie VINÉ-VALIN. Construite en réponse à l'appel à étude de la Direction Petite enfance et du Secteur des études locales de la ville de Saint-Denis, le questionnement initial était de considérer « le jeune enfant dans la cité », aux marges du « circuit traditionnel » des modes d'accueil, ce qui implique d'aller vers les familles. Comme le souligne Pascale GARNIER, il y a une forme de paradoxe à s'intéresser à la « non demande » dans un département caractérisé par un déficit d'offre de places et par un taux de couverture de l'offre parmi les plus faibles de France (30,1%).

Méthodologiquement, il s'agit d'une recherche qualitative réalisée dans trois quartiers de la ville de Saint-Denis dont le projet d'aller à la rencontre des familles sur leurs lieux de vie a été contrarié par l'épidémie du COVID. Le travail d'enquête a donc été réalisé par entretiens auprès des familles à partir des lieux institués (PMI, LAEP d'un centre social, maternelles, Maison des parents, etc.). Le travail a été complété par la mise en place de « groupes de discussion » avec des professionnel-le-s venant d'horizons très divers : Maison de la petite enfance, gar-

derie éphémère, maisons de quartier, associations, lieux culturels de quartier (ludothèques, médiathèques), etc.

Cette étude pionnière a permis un cadrage conceptuel de la « non-demande » des familles. Cette notion a d'abord été située par rapport à celle de « non-recours », en référence aux travaux de Philippe WARIN et du collectif ODE-NORE, de manière à penser le « non-recours », non seulement comme « non-demande », mais aussi comme non-information, non-réception, non-proposition, et d'aborder une diversité des situations de (non) recours, les « bricolages de garde » plus ou moins informels.

La « non-demande » a été interrogée d'un double point de vue :

- celui des mères et d'une demande effectivement reliée à l'emploi, à l'insertion sociale, voire simplement au besoin de « souffler » ;
- celui des enfants, de leur bien-être et de leur développement indépendamment de la situation professionnelle, familiale et personnelle des parents.

À mesure que l'enfant grandit, les mères ont donc une forte demande pour leurs enfants en termes de socialisation, d'acquisition des capacités langagières, d'accompagnement à l'entrée à l'école maternelle, demande que ne prend pas assez en compte une offre centrée sur les parents biactifs (Garnier et al., 2023).

En outre, à travers les focus groupes, l'étude a permis à des professionnel-le-s des trois quartiers, de partager leurs connaissances des familles et des conditions d'accueil des jeunes enfants, de penser les pistes d'un travail inter-institutionnel et intersectoriel dans ce domaine. Elle a fait l'objet d'une large restitution publique.



Un non - recours
et pas seulement
une non - demande



Pratiques et évolution du métier des assistantes maternelles dans les MAM

La Seine-Saint-Denis a également été avec l'Eure, le lieu d'une recherche sur « *l'exercice du métier des assistantes maternelles dans les maisons d'assistantes maternelles (MAM)* ». Cette étude qualitative conduite auprès de 6 MAM réparties sur les deux départements est une réponse à un appel d'offre de la CNAF. Elle a été coordonnée par une équipe de chercheuses d'EXPERICE, composée de Pascale GARNIER, Catherine BOUVE, Martine JANNER RAIMONDI.

Comme le rappelle Catherine BOUVE dans sa présentation, « *la MAM est une institution récente (2010), encore confidentielle et controversée* ». « *Les différents acteurs du champ de la Petite enfance n'ont pas manqué de contester cette création, puisqu'elle s'institue avec des règles de fonctionnement, des normes, en termes de locaux, en termes de qualification professionnelle, différentes que ce qui est demandé, exigé du côté des EAJE traditionnels par exemple* ».

Bien qu'ayant connu un fort développement ces dernières années sous des formes diverses, c'est un objet encore peu étudié. L'objectif principal était à la fois de saisir les motivations des assistant.es maternel.les (AM) pour travailler dans ce type d'institution plutôt qu'à leur domicile et de mieux connaître leurs pratiques professionnelles dans les MAM à la fois en direction des enfants, mais aussi des parents. L'accent a été mis sur les modalités du « faire équipe » entre AM. L'enjeu pour Catherine BOUVE était de comprendre « **comment elles construisent et elles passent d'un travail collectif à un collectif de travail et donc d'interroger comment s'opère cette régulation collective entre elles, non seulement en direction des enfants, mais de toute l'organisation de la MAM** ».

Sur le plan territorial, il s'agissait de comprendre d'une part les logiques d'accès du travail en MAM, et de l'implantation de la MAM sur un territoire, à partir du parcours et du profil des AM et, d'autre part, de saisir les différents rôles et les positionnements des acteurs locaux vis-à-vis des MAM (*accompagnement/appui/frein*). Localement, « *on peut voir effectivement des situations très différentes. Des communes ont*

pu, notamment en Seine Saint Denis, impulser la création de MAM qui peuvent être presque considérées comme des établissements pararamunicipaux, là où d'autres communes n'ont pas appuyé leur développement ». En outre, là où la Seine Saint Denis montre une **politique de soutien fort aux MAM**, pour favoriser l'activité des assistantes maternelles confrontées à de multiples difficultés, l'autre département, rural, s'emploie à réguler leurs initiatives de création de MAM. Des restitutions de l'étude ont été proposées tant localement que sous l'égide de la CNAF.

Comprendre les liens entre accueil des jeunes enfants et insertion socioprofessionnelle des mères dans toutes leurs complexités

Une problématique particulièrement prégnante en Seine-Saint-Denis est celle de l'articulation entre accueil des jeunes enfants et insertion socioprofessionnelle de parents en situation de précarité, en particulier les mères dans les familles monoparentales.

Benjamin VOISIN, Directeur général adjoint du Pôle solidarités du Conseil départemental, rappelle l'importance de cette préoccupation commune au Conseil départemental et de la CAF. Dans le contexte spécifique à la Seine-Saint-Denis de renationalisation du financement du RSA, l'investissement dans l'insertion intègre la question de l'adéquation des modes d'accueil des jeunes enfants pour lever ce qui est communément appelé « un frein périphérique au retour à l'emploi ». Les difficultés d'accès des parents précaires relèvent qu'en partie d'une problématique de non-recours. Il est important de réfléchir et d'évaluer les avantages, les inconvénients et les contraintes d'un accueil plus souple dans les équipes. « *Comment fait-on évoluer les comportements, de tous les côtés, à la fois des familles, des acteurs de l'insertion, et des acteurs du monde de la petite enfance ?* ». D'où la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Accueil pour tous » lancé par l'Etat et la branche famille, et dont le Conseil départemental est un des lauréats.

Tout l'intérêt de la recherche sur un enjeu comme l'articulation entre accueil des jeunes enfants et insertion socioprofessionnelle est

justement de questionner les représentations des institutions comme des acteurs. Ana LARREGLE résume bien comment les postulats des institutions départementales de la petite enfance, de l'emploi et de l'insertion ont été bousculés ces dernières années. Le premier postulat était que « *les modes d'accueil sont un frein périphérique dans l'insertion professionnelle de la mère* ». Le second postulat était qu'il fallait adapter l'offre d'accueil ou créer un mode d'accueil spécifique aux besoins des parents en insertion. Le troisième était que les mères accepteraient mécaniquement les places ainsi aménagées. Et puis, lorsque l'on met en œuvre une expérimentation en direction de ces familles, « *on s'aperçoit que certaines mères refusent les places proposées* ».

Face à ce constat, la première réaction des institutions aurait pu conduire à se dire : « **on arrête tout, elles n'en veulent pas, ça ne marche pas** ». La seconde réaction a été plus évaluative : « **essayons de comprendre pourquoi elles refusent la place et quittent le dispositif ?** » La troisième réaction a conduit à se demander : « **est-ce qu'il y a parmi ces femmes, plusieurs cas de figure, qui vont nécessiter des réponses différentes ? Certaines finalement, on le comprendra par la suite, ne pourront pas accepter la place.** »



Enquête qualitative sur les bénéficiaires de l'expérimentation « Fais-moi une place »

Face à un taux d'abandon important des familles orientées vers le dispositif FMUP, Lamia BOUADI, doctorante en sociologie au laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE) a cherché à comprendre pourquoi certaines mères vont au bout de la démarche de « Fais-moi une place », quand d'autres se retirent si près du but.

Sur une trentaine d'entretiens semi-directifs de mères entre 20 et 37 ans, la plupart monoparentales, allocataires du RSA, « huit n'ont pas été acceptées au concours qu'elles préparaient. Certaines ont évoqué le reste à charge trop important pour une assistante maternelle. D'autres préféraient la crèche, face à un profil d'assistantes maternelles qu'elles jugeaient trop proche du leur et de moindre valeur ajoutée. D'autres encore ont évoqué la difficulté à concilier emplois précaires et vie de famille. Ces femmes, qui valorisent leur rôle de mère, préfèrent attendre l'entrée à l'école du petit dernier avant de reprendre un travail. Tous ces motifs d'abandon interrogent sur la réponse institutionnelle à leur apporter. Face à l'injonction de mise au travail, elles expriment surtout l'envie d'avoir des activités en adéquation avec leur rôle de mère. »

Face à une double injonction, la mise au travail et l'aspiration à être mère, les besoins d'accompagnement des mères seules d'enfants de moins de trois ans relèveraient plus d'une « veille professionnelle » que de la recherche active d'un emploi standard. Cette connexion à l'environnement local pourrait mieux préparer ces mères et les rendre prêtes à saisir des opportunités et des occasions d'insertion professionnelle. FMUP contribue à une démarche inclusive permettant un accès agile aux modes d'accueil au plus près des besoins d'accueil évolutifs de ces familles.

L'étude insiste dans ses conclusions sur une meilleure articulation entre le travail des chargés d'insertion sociale et professionnelle et les réseaux de solidarité locale des mères allocataires du RSA. C'est en créant des passerelles avec ces réseaux que les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion favoriseront des « espaces capacitants » pour ces familles.

« *Face à l'injonction de mise au travail, elles revendiquent leur rôle de mère* », Interview de Lamia BOUADI, La Gazette des Communes - 24 octobre 2022



Comment atteindre une population qui a une relation très complexe avec les institutionnels ?



En objectivant la diversité et la complexité des arbitrages entre vies personnelle, familiale et professionnelle des mères précaires, la recherche conduite par Lamia BOUADI sur FMUP est venue, selon les mots de Frédérique Le GOFF « **lutter contre des préjugés qu'on pourrait avoir vis-à-vis de cette femme qui va refuser une place en crèche** ». Elle questionne les normes partagées ou implicites comme celles que ces « **femmes doivent travailler (...), que l'émancipation des femmes passe d'abord par un accès à l'emploi** » et en généralisant à toutes les situations que « **toutes les femmes ont besoin d'obtenir une place en crèche** ».

Plus récemment, d'autres recherches sont venues apporter de nouveaux éclairages sur cette problématique. : d'une part, celle menée par l'Institut des Politiques Publiques¹ sur le même dispositif, à partir d'une analyse quantitative et un appariement de données de gestion avec la base de données FORCE, portant sur le lien entre accès au mode d'accueil et accès à l'emploi et à la formation (2023) ; d'autre part, une étude nationale réalisée par le CREDOC et le sociologue Pierre Moisset (2023) sur commande de France Stratégie, *Quels sont les besoins des familles en situation de pauvreté en matière d'accueil du jeune enfant et d'aide à la parentalité ?*

Expérimenter des postures et méthodes participatives et innovantes : le projet PPEPs

La Seine-Saint-Denis est enfin le territoire d'expérimentation de recherche action où la participation des acteurs concernés vise aussi à produire des connaissances utiles pour l'action publique et favorables à la reconnaissance des aspirations et capacités de familles vulnérables.

C'est le cas le cas du **projet PPEPs** : « programme visant à réduire les inégalités chez le jeune enfant et à renforcer les connaissances sur les déterminants sociaux ». Répondant à une demande de la ville de Clichy-sous-Bois et financée par Santé Publique France, en convention avec le Conseil départemental de Seine Saint Denis, cette recherche exploratoire a été conduite par Carmen SANCHEZ, Christophe BLANCHARD et Martine JANNER, chercheurs en sciences de l'éducation au Laboratoire EXPERICE.

La demande partait du constat de « professionnel-le-s du terrain de Clichy-sous-Bois » d'un accroissement des inégalités en matière d'accueil des jeunes enfants et de parentalité qui se manifestait dès le plus jeune âge dans les quartiers du « Chêne pointu » et de « l'Etoile du Chêne ». Le rapport distant des habitants de ces quartiers aux institutions avait pour conséquence « *une sous-représentation des enfants en situation de vulnérabilité, des retards langagiers, des carences en éveil global, etc.* » D'où l'enjeu « *d'écouter et d'entendre les personnes qui vivent au quotidien dans ces quartiers* », en particulier « *celles-ci disent ne pas toujours se retrouver chez les professionnel-le-s.* ».

Comme le souligne Carmen SANCHEZ, cette recherche exploratoire posait deux défis méthodologiques. Le premier se demandait « *Comment approcher les habitants sans passer par les professionnel-le-s ? Comment atteindre une population qui a une relation avec les institutions qui est très complexe ?* » Le second enjeu était « *d'entendre des habitants qu'on n'avait pas entendu avant et de faire la recherche avec eux.* »

Ces défis ont donné lieu à une combinaison de méthodologies qualitatives. Certaines classiques comme des observations dans des lieux institués en lien avec l'accueil des jeunes enfants (la PMI, la maison de la Petite enfance, les lieux d'accueil des jeunes enfants) ou encore des entretiens semi-structurés auprès des professionnel-le-s de terrain. D'autres méthodes sont plus originales, comme des observations en « déambulant » dans les quartiers pour repérer d'autres endroits de rencontre de cette population. » Pour « *comprendre le quotidien et les manières de vivre la parentalité pour ces familles* » (...) « *30 entretiens de « micro-trottoir en dehors des institutions » ont été menés auprès de « mères dans la rue, dans les squares ou au marché* » mais aussi des entretiens au domicile des parents. Enfin, signalons l'originalité de l'angle d'attaque des questions qui « *portait plutôt sur les rêves que sur les manques ou les besoins de ces familles* » permettant de mieux saisir les aspirations et les capacités des familles.

Un des résultats de cette recherche exploratoire est la mise en évidence par les récits de vie des familles d'une « multiplicité de parentalités » ou d'une « **une parentalité à géométrie variable** » plus complexe que la vision parfois normative et homogène du « bon parent » véhiculée par certaines institutions et professionnel-le-s. D'où l'idée d'une reconnaissance d'une « parentalité communautaire » par les professionnel-le-s invitées à prendre en compte dans leur travail d'accueil les « solutions locales » mises en place par les familles et les pratiques de parentalité en situation de vulnérabilité.



La mise en évidence par les récits de vie des familles d'une multiplicité de parentalités.



La coproduction de savoirs, condition d'expérimentation de nouvelles actions publiques

Une recherche participative qui favorise une coproduction de savoirs entre chercheurs, acteurs publics, professionnel.es et habitants peut être une étape de l'expérimentation de nouvelles modalités d'action publique.

C'est l'expérience qu'a présentée Nathalie AL-CAMO-BENHAFESSA, ancienne éducatrice de jeunes enfants, actuellement doctorante en CIFRE à la ville de Salon de Provence (Bouches-du-Rhône) et au laboratoire Experice. Dans un contexte « *d'un service petite enfance un peu en perdition* » qui devait faire face à « *beaucoup de turnover dans le personnel* », ce travail de thèse a été l'occasion de mener plusieurs expérimentations. D'abord, l'animation de « *soirées débat avec les parents fréquentant les EAJE et les multi-accueils sur la question de l'éducation et la place des parents dans les EAJE* ». Ensuite, un « *travail sur le point de vue des enfants* » a conduit à expérimenter des méthodes adaptées « *pour interroger les enfants des crèches* » en mobilisant notamment la photographie. Cette démarche innovante a débouché sur « *un réaménagement intérieur d'une crèche où l'on a pris en compte la perception de l'espace par les enfants analysée par les professionnel-le-s.* » Dans la même veine, « *à la sortie du premier confinement, on a cherché à comprendre le point de vue des enfants sur la crise sanitaire, en particulier les effets du port des masques, de l'utilisation du gel hydroalcoolique, des sur-chaussures par les professionnel-le-s et les parents dans les crèches.* »

Dernière expérimentation impliquant les usagers est la mise en place d'un « *comité consultatif de la petite enfance* » dont les parents sont partie prenante. L'objectif du dispositif était de mieux appréhender la question de la « *non-demande* » d'une partie des parents qui sont en difficulté sociale, des publics plutôt précaires, qui ont du mal à comprendre le processus d'attribution des places et à faire entrer leur enfant en crèche. » Ces familles anticipent peu le calendrier d'inscription en crèche et comme l'attribution des places dépend de la date d'inscription sur les listes d'attente, elles sont souvent pénalisées.

1. Jérôme Poulain Audrey Rain Maxime Tô, Présentation de l'évaluation du dispositif « Fais-moi une place », Institut des Politiques Publiques, communication, 25 mai 2023.

Le « comité consultatif de la petite enfance est un jury citoyen composé de parents et de professionnel-le-s de terrain, de la Direction et de l' élu à la petite enfance » Cette nouvelle instance a été co-construite avec les acteurs locaux dans le cadre de la recherche-action. Cela a été le résultat de stratégies complexes d'acteurs et de « relations de pouvoir » dont le chercheur est à la fois témoin et partie prenante. Ainsi, la directrice du centre communal de l'action sociale était, au départ, réticente à ce projet de comité alors que l' élu à la petite enfance y était favorable. Selon Nathalie ALCAMO-BENHAFESSA, « l'expérimentation a véritablement porté ses fruits. Le comité consultatif a instauré « un système de priorisation en fonction de l'urgence de demandes de places en crèche pour des

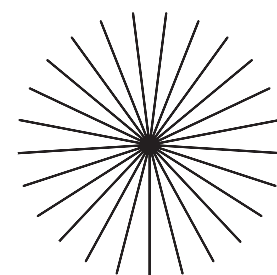
familles qui étaient habituellement en queue de liste » « À chaque fois, on a pu répondre d'une manière ou d'une autre à ces familles en situation d'urgence. » Puis avec l'expérience de cette « gouvernance réflexive » entre les parties prenantes du comité a conduit à eu une meilleure compréhension des demandes des parents. « On s'est aperçu qu'une partie des demandes de place en crèche ne correspondait pas seulement à une demande de garde et de socialisation des enfants » mais recouvrait aussi le besoin des parents de se rencontrer et d'échanger. Donc, « on a facilité l'accès de ces familles à « la cabane à jouets », une sorte de « lieu d'accueil enfants-parents » (LAEP) qui ne dit pas son nom » à Salon-de-Provence.



Des professionnel-le-s et des parents au cœur d'une recherche-action en Seine Saint Denis

Parmi la diversité des démarches de recherche que peut mettre en œuvre un laboratoire universitaire, il est intéressant de faire une place ici à celle de recherche-action avec les acteurs de la petite enfance. En témoigne tout particulièrement la publication en 2016 du livre, *Avec les familles dans les crèches*. Expériences en Seine Saint Denis, sous la direction de Sylvie Rayna, chercheuse associée au laboratoire Experice travaillant de longue date dans le département. Le rôle de la chercheuse est ici d'impulser une dynamique collective pour soutenir l'accueil et la participation des parents à la vie des crèches, en aidant neuf équipes de professionnel-le-s à documenter la diversité des projets et des expériences réalisées, en lien notamment avec les pratiques artistiques et culturelles, et à les mettre en réseau. C'est également permettre aux équipes, mais aussi aux parents, d'en rendre compte en tant qu'**auteurs du livre** à part entière, en les soutenant dans leurs écritures à plusieurs voix. La préface de Stéphane Troussel, président du Conseil départemental, souligne d'ailleurs comment ce livre témoigne de la richesse des initiatives locales dans le domaine de la petite enfance et l'importance du travail avec les familles.

Cette démarche de recherche-action contribue ainsi à faire des acteurs de première ligne des co-producteurs des savoirs, de mutualiser leurs expériences, de donner à comprendre les obstacles et les leviers de transformations des pratiques, d'ouvrir de nouveaux possibles. De son côté, tout ce travail de co-écriture et de publication permet de leur donner une visibilité publique : œuvre de reconnaissance sociale, mais aussi contribution à la définition d'un curriculum pour la qualité de l'accueil des familles dans les crèches départementales. La publication est aussi un partage, une mémoire collective qui s'inscrit dans le temps long.



Partie III.

Pérenniser un réseau territorialisé de coproduction de connaissances : conditions et obstacles

Forts des recherches pionnières et des expérimentations combinant savoirs expert et profane sur l'accueil des jeunes enfants en Seine-Saint-Denis, plusieurs intervenants du Symposium ont appelé de leurs vœux à **une structuration durable de la production et diffusion de connaissances** utiles pour l'action publique locale comme pour le renforcement du pouvoir d'agir des professionnel·le·s de terrain et des familles.



Construire une culture locale de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants.



Plusieurs appellations ont été mobilisées pour dépasser « la liste à la Prévert des expérimentations ponctuelles ». Pour Pascale GARNIER, les « *recherches profondément situées et contextualisées* » du Laboratoire EXPERICE, où « *il s'agit d'aller vers les familles, mais aussi les professionnel-le-s de terrain* », concourent à « *ce que les anglophones appellent une : « local childcare culture »*. Cette culture locale de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants suppose « *une cumulativité des recherches non seulement au niveau des chercheurs, mais aussi des acteurs de terrain et des commanditaires* ». Ce sont aussi des collaborations entre recherche, collectivité territoriale, monde associatif, monde professionnel qui engagent les acteurs dans la durée.

« *Comment faire en sorte que cela se pérennise, que ce qui est aujourd'hui provisoire devienne pérenne* » demande Ana LARREGLE ? Elle propose « *d'inventer un labo-ressources* » pour « *faire système entre le monde de la recherche et le monde administratif, et le monde associatif et les expérimentations locales* ».

En attendant que se dégage une terminologie partagée, l'enjeu est donc celui de la **pérennisation d'un réseau territorialisé de coproduction de connaissances** sur la petite enfance en Seine-Saint-Denis. Les échanges lors du Symposium ont permis d'identifier les obstacles à surmonter et les conditions à mettre en œuvre à un tel projet.

Pourquoi travailler avec des chercheurs à l'heure du recours massif aux cabinets d'études et de conseil ?

Bien que le rôle des consultants n'ait pas été directement abordé lors du Symposium, plusieurs interventions ont mentionné que le **recours aux bureaux d'études** était une pratique fréquente

dans les collectivités locales, y compris dans le cadre des études et évaluations sur l'accueil des jeunes enfants. Ana LARREGLE remarque d'ailleurs que « *le mot « recherche » est moins usité* » que les termes d'« *observation territoriale, d'évaluation, de bilan quantitatif et qualitatif, d'enquête, de capitalisation ou d'études ciblées* ».

Au vu du débat médiatique récent sur l'importance et l'influence des cabinets de conseils sur la conduite des politiques publiques, l'organisation d'un débat et la valorisation des recherches sur l'accueil des jeunes enfants, grâce à un partenariat entre le Département de la Seine-Saint-Denis et un laboratoire universitaire, méritent d'être soulignées. C'est mettre en avant la capacité des universités, en particulier celles ancrées sur le territoire, de dialoguer avec ces instances institutionnelles et, plus largement avec tous ses acteurs. C'est aussi une mission de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui doit être ici pleinement reconnue et soutenue. À noter que le récent rapport de l'IGAS (2023, p.4) sur la qualité de l'accueil appelle à « *renforcer à tous les niveaux le lien entre la recherche et le secteur de la petite enfance* », notamment l'articulation avec les formations des professionnel-le-s au sein des IFSI et des IRTS.

Pour autant, il aurait été intéressant d'interroger la place des bureaux d'études. En complément des chercheurs, décideurs publics et acteurs de terrain, comment penser le **rôle des consultants et de leurs travaux dans la chaîne de production et circulation des connaissances** sur la petite enfance en Seine-Saint-Denis ? Quels sont les budgets consacrés respectivement par les collectivités de Seine-Saint-Denis aux financements de laboratoires de recherche et aux cabinets d'études et de conseil sur les politiques de la petite enfance ? Les cahiers des charges et les procédures de contractualisation via les **marchés publics** sont-ils autant adaptés aux bureaux d'études qu'aux laboratoires de recherche ? Si l'étude sur les Maisons d'assistantes maternelles conduite par EXPERICE procédait d'une réponse à un appel d'offre, on peut se demander si des **conventions de partenariat** ne faciliteraient pas la capitalisation des connaissances locales entre chercheurs et pouvoirs publics ? Le soutien que l'Etablissement public Plaine Commune peut apporter aux manifestations des laboratoires du territoire

est un pas dans cette direction. Il nous semble important de rappeler les différences de postures et d'interventions entre les chercheurs et les consultants, repérables dans les propos de plusieurs intervenants.

La **liberté de la recherche** par rapport au commanditaire a été rappelée. Pour Grégoire GOUSSEFF, son respect suppose de trouver un équilibre entre, d'un côté, l'autonomie de problématisation et « *l'expertise méthodologique des chercheurs* » et, d'un autre côté, « *le besoin d'apports en connaissance sur des axes précis pour outiller l'orientation et la prise de décision publique, ce qui suppose une expertise très concrète et locale du département* ».

Une autre différence tient à la capacité à **répondre dans l'urgence à l'agenda des politiques publiques**. « *Qu'est-ce qui va différencier le rapport entre commanditaire et prestataire par rapport à une relation de recherche ?* » demande Christine BELLAVOINE. Elle précise : « *Souvent, le prestataire, qu'il s'agisse d'un cabinet de conseil ou de design de service, proposent aux acteurs, en 3 mois, à la fois l'état des lieux, la réponse en construction avec les professionnel-le-s. Donc, ils cochent toutes les cases* ». A l'inverse, « *la réponse de la recherche à la question posée par les acteurs par la recherche peut être décalée* ». « *L'intérêt de travailler avec des recherches, plutôt que d'internaliser parfois la réflexion, c'est aussi d'éviter l'autocensure sur les objets de recherche qu'on regarde, notamment parce que les données analysées peuvent être perçues comme sensibles* » souligne Grégoire GOUSSEFF.

Comme on l'a vu dans les études présentées lors du Symposium, les manières dont les chercheurs impliquent les acteurs de terrain et les familles, font remonter leurs points de vue et leurs paroles, facilitent le dialogue entre savoirs académiques, experts et ordinaires et peuvent éclairer les angles morts d'une politique publique. En revanche, ils peuvent se montrer moins à l'aise pour formuler des recommandations, opérationnaliser des connaissances et accompagner à la mise en œuvre d'un dispositif.

Peut-on combiner les postures et contributions des chercheurs et des consultants ? Sur cet aspect, Frédérique Le GOFF considère comme innovant l'engagement de la Mission études et pilotage de la donnée (DDEC) du Conseil

départemental dans un « **partenariat d'écriture avec des enseignants-chercheurs et des consultants** » autour d'une étude-formation sur l'accueil des enfants en situation de pauvreté en Seine-Saint-Denis. »

1. Les obstacles à surmonter pour instaurer une culture locale de la petite enfance

Une des idées défendues pendant le Symposium a été d'instaurer une « **culture locale de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants** » à travers des « **recherches profondément situées et contextualisées** ». Cependant, les intervenants ont pointé un certain nombre d'obstacles au cumul et à la diffusion de connaissances entre décideurs publics, chercheurs et acteurs de terrain.

La lisibilité et l'accessibilité du monde de la recherche pour les acteurs de terrain

Plusieurs intervenants ont témoigné de la difficulté des professionnel-le-s à se repérer entre les objets de recherche, les méthodologies, les disciplines des chercheurs et de leur équipe. Ainsi, pour Françoise GAUTHIER, « *c'est extrêmement complexe parce que les axes des recherches sont souvent très spécialisés, les problématiques sont extrêmement diverses et font appel à des champs disciplinaires complètement différents. On est complètement démunis sur le choix des interlocuteurs* ».

Même lorsque les acteurs locaux sont en capacité d'aller vers « *des chercheurs dont l'objet croise nos préoccupations* » et de les inviter à présenter leurs travaux, Vincent HAVAGE, directeur de l'association Profession Banlieue, constate avec son conseil scientifique qu'il serait aussi important de pouvoir davantage « **identifier des objets de recherche en fonction des besoins des professionnel-le-s** ».

De leur côté, les chercheur-e-s doivent effectuer « **de multiples traductions de la problématique** »

qu'on peut rencontrer sur le terrain ». Pascale GARNIER le souligne : « (...) quand on a une discussion entre un médecin, une assistante sociale, une EJE, les représentations de ce qu'on attend de la recherche ne sont pas les mêmes ». Et parfois, « (...) il y a des hiatus qu'on a du mal à dépasser » d'autant qu' « il faut pouvoir traduire tout cela dans notre discussion avec des chercheurs qui ont, eux-mêmes, leurs représentations et leurs manières de fonctionner. »

Les temporalités en tension du politique, de l'administratif, de la recherche et des acteurs

Un autre obstacle souligné à plusieurs reprises concerne ce que Pascale GARNIER appelle le « **choc des temporalités**. Celle de la recherche qui est particulière par rapport à celle des actions et à l'agenda des politiques municipales ». À partir de son expérience de doctorante salariée d'une collectivité locale, Nathalie ALCAMO-BENHAFESSA identifie « deux types de temporalité dissonante. » D'une part, entre le temps de la recherche et celui de « **la sphère politique qui veut des réponses rapides**. Quand j'ai été embauchée, on m'a dit : vous allez résoudre notre problème. A un moment donné, mon travail a été aussi d'expliquer aux politiques que **la recherche c'était quand même un petit peu plus long** que ce qu'ils espéraient ». L'autre dissonance se situe entre le temps d'expérimentation avec les acteurs et celui de la recherche. « J'ai dit aux membres du comité consultatif de la petite enfance : attention, **je suis dans ma dernière année de thèse, il faut expérimenter, sinon je ne pourrai pas la finaliser**. Et là, on m'a répondu : mais non, la procédure va être plus longue ». Lamia BOUADI reconnaît de son côté que « (...) le fait d'avoir d'autres terrains d'enquête » a généré « une difficulté pour moi de **rester tout au long de l'expérimentation** et surtout d'initier d'autres espaces de réflexion ».

Les **modes de contractualisation et de financement** de la recherche expliquent l'ajustement en tension entre les calendriers des chercheurs avec ceux des décideurs publics comme des professionnels de terrain. Selon Pascale GARNIER, la « **logique d'appels à projets, avec des délais réduits, ne convient pas forcément aux continuités qui sont nécessaires au niveau d'une action**, qu'elle soit menée au niveau d'un

quartier, d'une association ou d'une municipalité ». Anne-Lise ULMANN souligne que les appels à projets posent « la question de la temporalité, celle de **ne pas faire de la recherche une solution clé en main**, mais bien d'ouvrir des questionnements qui peuvent se **développer dans des temporalités multiples et plus longues** dès lors que l'on n'est pas soumis à un mandat strict ».

Cette friction des temporalités demeure un enjeu à réguler, selon Grégoire GOUSSEFF, car « (...) la recherche permet de se décaler des **exigences de rendus très rapides des études** qu'on peut confier à des bureaux d'études, ou faire en interne. Cependant, **les délais de conventionnement peuvent être rédhibitoires**. Les objets à observer, comme par exemple le démarrage d'une expérimentation de politique publique, sont bornés dans le temps, ce qui a un impact sur la qualité de la recherche menée. »

Surmonter la segmentation des politiques publiques

Le cloisonnement commence au sein des collectivités locales où la circulation des connaissances entre Directions ne va pas de soi. Le PIPEP y est en partie parvenu à travers FMUP et « Territoire démonstrateur ». Selon Ana LARREGLE, ces expérimentations « ont aussi donné lieu à une interconnaissance réciproque et **une hybridation des expertises entre deux directions du Conseil départemental**, celle de l'emploi et de l'insertion et celle de l'enfance et la famille. Dans une collectivité locale qui compte 8 000 agents, les **interpénétrations au sein d'une institution, ce sont de vrais défis**. » Christine BELLAVOINE confirme l'enjeu d'agir en transversalité : « (...) c'est vrai que je peux mettre en lien **plusieurs domaines de l'action publique qui fonctionnent souvent de manière très, très séparée**. On a parlé de l'hétérogénéité du champ de la recherche, mais on sait aussi que nos institutions sont assez cloisonnées. Même au sein d'un service dédié aux études locales, il est difficile d'avoir une vision d'ensemble des études commandées par la collectivité. (...) **De nombreux de services et directions font appel à des prestataires extérieurs pour avoir des diagnostics et des états des lieux**. Au secteur études locales, **on ne centralise absolument pas toutes ces demandes-là**, chaque service est autonome et libre de décider s'il souhaite ou non recourir à la recherche ».

La segmentation des politiques publiques (Muller, 2014) facilite d'autant moins la circulation des savoirs que les collectivités locales sont-elles mêmes soumises à des processus de restructuration organisationnelle et de « **transformation continue de la collectivité départementale** » pour reprendre l'expression de Grégoire GOUSSEFF. Envisager plus de transversalité suppose, comme s'y engage la DDEC, **la mise en place d'une programmation annuelle** pour avoir une plus grande visibilité de études menées au sein de la collectivité.

La difficile capitalisation des savoirs et des connaissances dans les collectivités locales

Des services de production, de coordination et de diffusion d'études du Conseil départemental comme le PIPEP ou la Mission études et pilotage de la donnée (DDEC) ont été créés il y a quelques années et ne disposent que de petites équipes, ce qui n'est pas sans incidence sur leur capacité à capitaliser des savoirs dans le temps. Ainsi, Grégoire GOUSSEFF rappelle que la MEDP est une « (...) **création récente dans le cadre de réorganisation**. Elle a pour corolaire qu'on n'a **pas de capitalisation de l'historique** complet des démarches conduites au sein de la collectivité (...) ».

La faiblesse des effectifs comme le turn-over des personnels dans les collectivités locales font in fine reposer l'accumulation des connaissances autant sur les personnes que sur les services. Grégoire GOUSSEFF souligne « (...) **qu'en dépendant plus d'une expertise « intuitu personae » dans les structures que de procédures et éléments documentés, la rotation des personnels qui me semble quand même très importante dans les différentes collectivités, et notamment au Conseil départemental, aboutit parfois à une perte d'historique sur différents sujets** ».

Un travail de traduction permanent entre divers formats de valorisation

Une autre contrainte tient moins à la coproduction des connaissances qu'à des valorisations adaptées aux différentes parties prenantes de la recherche. Le traditionnel rapport d'étude

Le traditionnel rapport d'étude n'est qu'une étape dont la diffusion suppose un travail de traduction entre une diversité de formats.

n'est qu'une étape dont la diffusion suppose un travail de traduction entre une diversité de formats. Publication dans des revues ou ouvrages académiques pour les chercheurs, opérationnalisation des connaissances pour les décideurs publics, fiches, guides ou supports autre que l'écrit (photos, vidéos) pour les acteurs de terrain.

Or, ce travail de valorisation plurielle est trop souvent négligé dans le budget des recherches comme le remarque Grégoire GOUSSEFF : « (...) **la part des budgets dédiée à la valorisation des connaissances produites** dans les projets actuels de recherche des Laboratoires en sciences humaines et sociales pour le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis semble encore **très faible** ».

La demande de communication et de publication des collectivités locales des recherches qu'elles financent peut venir bousculer le calendrier d'écriture du chercheur. Nathalie ALCAMO-BENHAFESSA relate « (...) **la pression à la publication de la municipalité**. À un moment, elle exige que les expérimentations qu'on mène soient publiques, **soient publicisées, soient publiées sous différentes formes...** »

Des structures intermédiaires comme Profession Banlieue, habituées au travail de traduction entre le monde académique et celui des habitants, se posent en permanence la question du bon format de diffusion : « (...) **on a essayé différents formats du court, du long, etc. On a tenté le podcast, la vidéo, on tente parce que on sait bien qu'il y a une diversité d'acteurs, que ce soit de la recherche ou professionnel** » témoigne son directeur, Vincent HAVAGE.



Renforcer les liens dans la durée, pérenniser les collaborations de travail et constituer une connaissance partagée.



Des hésitations à opérationnaliser les connaissances et à accompagner l'action publique locale

Au-delà des phases de production et de diffusion, les chercheurs peuvent se montrer hésitants à opérationnaliser les connaissances et à accompagner les acteurs en vue d'améliorer l'action publique. Il faut parfois gérer l'ambivalence dans les attentes de médiation ou de mise en œuvre des acteurs vis-à-vis de chercheurs bien au-delà d'un travail d'analyse.

Françoise GAUTHIER le reconnaît : « (...) *c'est vrai que dans la conclusion de la recherche menée par EXPERICE, on a un peu buté dans notre façon de transformer l'essai, pour poursuivre sur un accompagnement par ces chercheuses dans la mise en œuvre effective de l'action sur le terrain* ». De son côté, les chercheur·e·s se posent la question de la posture à adopter comme en témoigne Carmen SANCHEZ : « *j'ai l'impression que des fois, on nous donne un rôle de médiateur entre tous les discours, celui des professionnel·le·s, les demandes des personnes qui vont mettre en place des dispositifs ou les actions publiques, les habitants que l'on rencontre. (...) Parfois, je trouve que ça c'est très problématique, parce qu'on nous fait endosser un rôle qu'on n'est peut-être pas en mesure d'assumer* ». Elle se demande si c'est au chercheur d'apporter des réponses aux préoccupations des acteurs. « (...) *On attend de nous une réponse, qu'on n'a pas. (...) Je suis là plutôt pour justement poser des questions et me questionner avec les autres, en tout cas c'est une posture de chercheur* ».

2. Les conditions favorables à la constitution d'un réseau territorialisé de connaissance

Au-delà des obstacles à surmonter, une culture locale de la petite enfance passe par la pérennisation d'un réseau territorialisé de connaissances sur la petite enfance. Plusieurs conditions favorables sont repérables dans les débats lors du Symposium.

Constituer et travailler en réseau territorialisé de connaissances sur la petite enfance

La recherche territorialisée sur la petite enfance repose sur un travail en réseau entre chercheurs, décideurs publics et acteurs de terrain. Forme de coordination souple et horizontale, le réseau est approprié car il permet des engagements et des collaborations à géométrie variable tout en garantissant l'autonomie d'action et de décision de chacun des acteurs et organisations qui y participent. Son activation est utile pour saisir les opportunités de recherche et d'expérimentation, pour faire circuler informations et connaissances, pour susciter des temps et espaces de réflexion, etc.

Le pilotage, la coordination et l'interface sont des fonctions essentielles pour garantir une continuité de la recherche, sa pertinence avec les préoccupations sur le terrain et la cohérence entre les protagonistes de différents mondes.

Les capacités et les ressources des acteurs et organisations, qui sont au cœur de l'animation d'un réseau local en grande partie informel, sont une des préoccupations des intervenant·e·s du Symposium. C'est la condition pour renforcer les liens dans la durée, pérenniser les collaborations de travail et constituer une connaissance partagée. Frédérique LE GOFF formule clairement l'enjeu : « (...) *Comment est-ce qu'on va réussir à constituer un socle territorial qui va permettre de créer une émulation, non pas dans une dimension ponctuelle, mais qui va viser des professionnalisations, des échanges, une structuration*

d'un réseau. » Cette préoccupation est partagée par son collègue Grégoire GOUSSEFF qui propose de « réfléchir à des **plateformes d'organisation de la porosité**, entre d'un côté la recherche académique, et pourquoi pas d'ailleurs l'ensemble des études, et les différents types de publics, que sont les élus et les professionnel·le·s de terrain, et aussi les usagers et les habitants »

La structuration durable des coopérations entre acteurs et chercheurs pourrait-elle prendre demain la forme de ce qu'Ana LARREGLE nomme un « labo ressources » dans le cadre du projet territoire démonstrateur ?

De la nécessité de passeurs, de médiateurs et de traducteurs

La circulation locale des travaux de recherches sur la petite enfance passe à la fois par des personnes et des instances à même de jouer les intermédiaires entre les mondes académique, politique et professionnel. Passeurs, médiateurs ou traducteurs, leur rôle est essentiel dans l'activation des relations au sein d'un réseau territorial de connaissances. Plusieurs situations favorisent leur émergence.

D'abord, une position professionnelle du chercheur à cheval entre la vie de laboratoire et le travail dans une collectivité locale peut être facilitante comme dans le cadre d'un doctorat en CIFRE. « *L'avantage du doctorat en CIFRE, c'est l'accès facilité au terrain bien sûr, et notamment à la sphère politique (...) On a plus rapidement accès aux élus et aux décisions* » précise Nathalie ALCAMO-BENHAFESSA.

Ensuite, la connaissance de plusieurs univers professionnels est un atout pour construire des passerelles entre différentes cultures professionnelles. Mme ALCAMO-BENHAFESSA met en avant sa « **triple culture** : une culture évidemment de la petite enfance puisque j'en suis issue comme ancienne EJE, une culture du fonctionariat puisque j'ai été titularisée avant de commencer ce doctorat, et une culture scientifique développée au cours de mon parcours universitaire ». Ce parcours professionnel atypique permet de revendiquer : « une triple posture : celle de chercheur, celle d'acteur, et celle aussi de médiateur. Média-

teur entre la société civile et la sphère politique, médiateur entre la Direction de la petite enfance et les acteurs de terrain. »

Enfin, au-delà du positionnement et de la trajectoire professionnelle, l'existence d'observatoires locaux ou les services études au sein des collectivités locales assure une continuité dans la circulation et la mise en perspective des études en interne comme en externe. Leur rôle est crucial pour Pascale GARNIER : « *on n'a pas eu l'occasion de dire à quel point, l'existence d'un service, un secteur d'études locales au niveau de Saint-Denis était facilitant pour faire ce travail de médiation entre recherche et, je dirais, politique locale* ». Christine BELLAVOINE responsable de ce service abonde dans ce sens « *C'est vrai que dans un contexte de fort « turnover », il faut des passeurs qui puissent mobiliser les travaux de recherche, et puis les rediscuter, les mettre en lien les uns avec les autres* ».

La permanence de ces lieux intermédiaires est également primordiale pour alimenter les dynamiques multi-parties prenantes d'échanges de savoirs comme en témoigne l'expérience de Profession Banlieue. Vincent HAVAGE précise leur rôle : « (...) *L'enjeu du travail de réseau est d'essayer d'être un espace de médiation où on va pouvoir discuter entre chercheurs, professionnel·le·s, et de différentes institutions, sans être forcément dans un rapport de commanditaire de la recherche (...)* »

De la capacité à inscrire son territoire dans des recherches et expérimentations nationales

Une autre condition est la capacité des membres actifs du réseau local de connaissance à se saisir les opportunités nationales que sont les appels à projet et les manifestations d'intérêt afin d'inscrire son territoire dans des recherches ou des expérimentations nationales. Comme le précise Ana LARREGLE, le Symposium est lui-même une des actions du projet « territoire démonstrateur Petite Enfance - accueil pour tous. Le département de la Seine-Saint-Denis a été retenu dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt national de la Délégation interministérielle de la lutte contre la pauvreté et de la CNAF ».

Ce travail de veille vaut aussi pour l'identification des recherches nationales qui peuvent intéresser une collectivité locale. Positionner son territoire comme terrain d'études est l'occasion de renforcer les collaborations entre chercheurs, pouvoirs publics et professionnels. Ana LARREGLE en témoigne : « (...) à un moment donné, je crois que c'était sur les réseaux sociaux, je vois qu'une étude MAM va être proposée par la CNAF au niveau national. **J'ai cherché à savoir qui à la CNAF était en train de porter cette commande nationale**, et j'ai tout de suite dit : **nous, on se porte candidat pour l'atterrissage**, en me disant que c'était un sujet clef pour nous et qu'un regard national serait forcément le bienvenu. Et quelques temps après j'apprends que le laboratoire **EXPERICE** avait été choisi pour réaliser cette étude ». L'équipe de recherche avait d'ailleurs déjà envisagé de choisir la Seine Saint Denis comme un des deux départements d'enquête (voir supra). C'est grâce cette première collaboration sur cette étude MAM qu'a ensuite été lancé le projet partenarial de ce Symposium.

L'ancrage territorial et la permanence des observatoires, pôles et laboratoires de recherche

Une culture locale de la petite enfance ne repose pas uniquement sur l'engagement de personnalités et des liens qu'elles tissent entre elles. Elle dépend aussi de l'ancrage local des relations entre des instances, lieux et organisations de production et de diffusion d'études et de recherche sur l'accueil des jeunes enfants. Le programme du Symposium permet d'esquisser une cartographie des organisations nodales qui alimentent les réflexions sur la petite enfance en Seine-Saint-Denis.

A commencer par l'ancrage territorial des recherches du Laboratoire EXPERICE, posture revendiquée par sa directrice Pascale GARNIER : « l'idée de ce Symposium, c'est un peu de remettre la petite enfance sur ses pieds, qui sont vraiment ancrés sur des situations particulières, sur des territoires particuliers, celui bien sûr de la Seine-Saint-Denis et de ses différentes communes. Il s'agit de défendre au niveau du laboratoire des **recherches profondément situées et contextualisées**. »

Les travaux des chercheurs d'EXPERICE n'auraient pas le même impact si elles n'étaient pas encouragées et relayées par des services d'études au sein même de collectivités locales qui ont la compétence petite enfance. Le secteur des études locales de la Ville de Saint-Denis, la mission Études et pilotage de la donnée (DDEC) ou le pôle innovation petite enfance et parentalité (PIPEP) du Département sont des instances originales que l'on ne retrouve pas dans tous les territoires. Par leurs projets communs et leurs collaborations fréquentes, ils constituent des maillons essentiels dans la chaîne territorialisée de circulation des connaissances.

Dernières instances à prendre en compte, les réseaux locaux de professionnel·le·s ou des lieux intermédiaires qui facilitent le dialogue, réflexion et expérimentation entre parties prenantes à l'image des missions de Profession Banlieue.

Assembler et capitaliser les savoirs pour faire coopérer les acteurs

Au-delà l'ancrage territorial des lieux de médiation et de traduction, les échanges lors du Symposium permettent de repérer les compétences et les fonctions nécessaires à l'animation d'un réseau territorialisé de connaissances.

D'abord, il y a ce qu'Ana LARREGLE et Frédérique LEGOFF ont nommé une « **logique d'assemblage** ». « A travers une politique publique, un schéma départemental de la petite enfance, une expérimentation comme Territoire démonstrateur, nous accumulons dans une logique d'assemblage, une quantité de sources et de ressources » à partir desquelles on va « essayer de trouver des axes et des formes de synthèse pour dire en quoi ces recherches répondent aux enjeux du territoire. »

Ensuite, il s'agit de capitaliser les savoirs. « (...) L'addition d'énergies et ressources, c'est, aussi pour faire exister **une « base locale pérenne de production de connaissance »** précise Grégoire GOUSSEFF. La capitalisation des connaissances sur une politique publique locale fait partie des missions d'instances intermédiaires comme le rappelle le directeur de Profession Banlieue : « la capitalisation, consiste justement à garder trace de tout ce qui se fait,

de tout ce qui se dit sur la **politique de la Ville depuis bientôt 40 ans**. C'est pour ça qu'on a aussi un **centre de documentation** avec un grand nombre d'ouvrages, et **qu'on publie sur à peu près toutes les actions qu'on mène »**

Enfin, la logique d'assemblage entre production de connaissances et l'action publique locale conduit à faciliter des coopérations entre les collègues et les directions de façon à produire une intelligence collective et stratégique au sein des collectivités locales. A la ville de Saint-Denis, Christine BELLAVOINE souligne que « **la coopération entre directions, pour faire monter les sujets dans leur globalité, c'est un travail collectif. On a depuis longtemps, un petit collectif de collègues qui s'appelle le collectif développement social local**. A partir de travaux de recherches participatives et de projets complexes, on essaie de voir comment faire monter des questions au niveau stratégique et les **inscrire dans une démarche municipale globale** ». Cette stratégie transversale est proche de celle que la MEDP a initié : « (...) on a par ailleurs tout un réseau de chargés d'études qui existe au sein du Conseil départemental, et l'objectif c'est évidemment d'être dans une culture partagée, d'avoir un développement collectif de compétences autour du champ des études » détaille Frédérique LE GOFF.

Généraliser la coproduction avec et la diffusion des connaissances auprès des acteurs de terrain

Faciliter la diffusion des études et recherches et leur appropriation par les acteurs de terrain est au cœur de l'animation d'un réseau territorial de connaissance. Des exemples de capitalisation et d'appropriation ont été présentés.

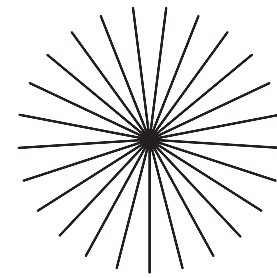
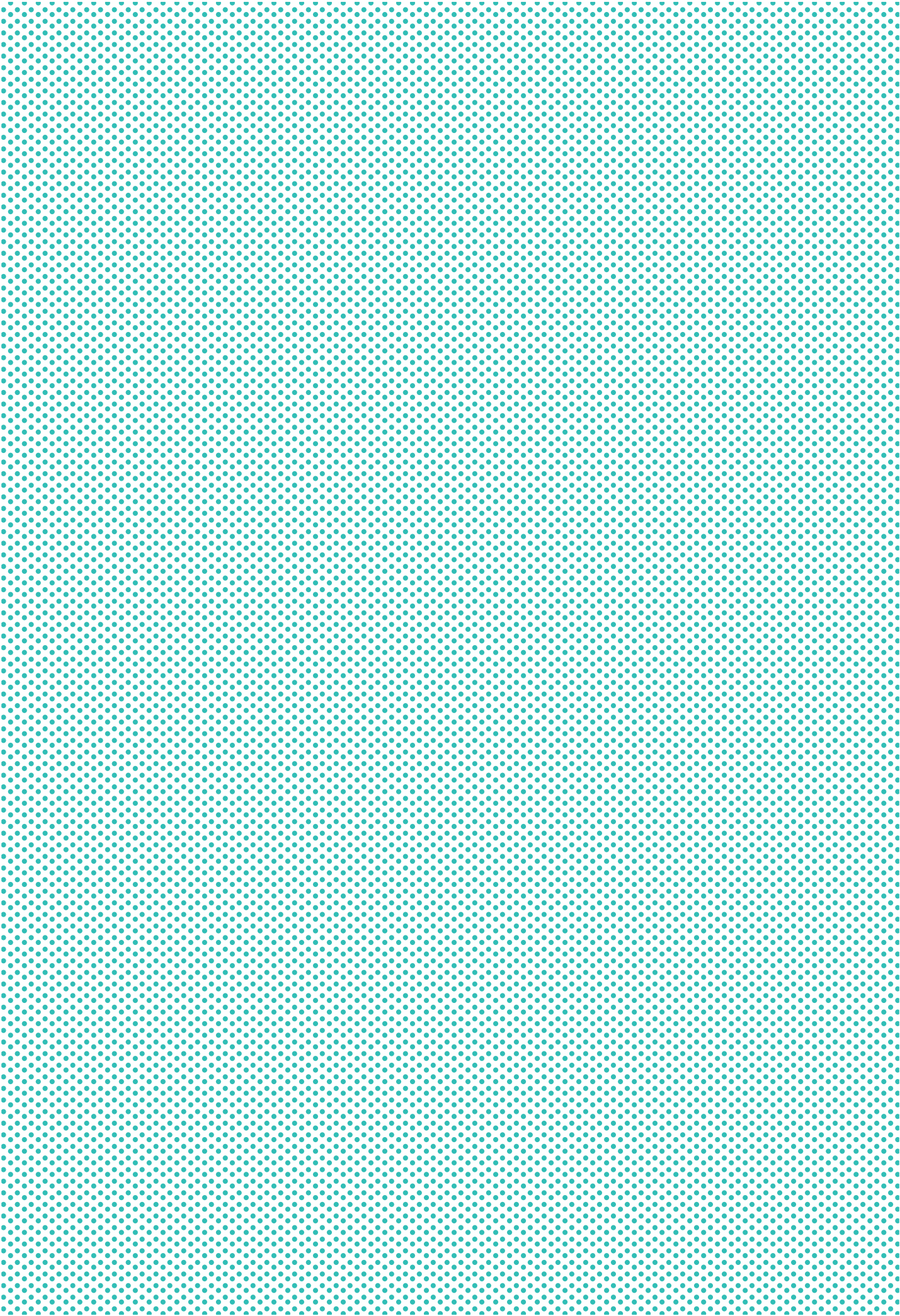
Cela commence par une diffusion systématique et sur long terme des études et des recherches produites dans un territoire. Pour Christine BELLAVOINE, il s'agit d'une mission de service public : « (...) Comme on est sur des recherches publiques, l'idée est que les **résultats soient très largement partagés, diffusés, discutés**. (...) On a une revue qui s'appelle « Saint-Denis au fur et à mesure ». Elle existe depuis la

création du secteur études locales dans les années 1970. On propose à ceux qui ont fait les études et les recherches de nous faire des articles. Cette revue est disponible en ligne. Aujourd'hui, elle est largement mobilisée par les étudiants, les chercheurs et désormais par des historiens, etc. »

Claire GOUGEON-BRONDINO, chargée de mission à l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACCEP), a présenté les multiples espaces de réflexions, formation et outils de diffusion mis en place dans ce réseau pour comprendre et mieux accueillir les enfants en situation de pauvreté et la problématique du non recours. La fédération n'a pas hésité à organiser un colloque avec des universitaires et les responsables d'ATD Quart Monde. Cette collaboration a permis une « **déconstruction des inquiétudes, des préjugés et des stéréotypes sur l'accueil des familles pauvres** » et de « **décentrer certaines de nos pratiques** ». De ce colloque est né un cycle de formation destiné dans un premier temps aux directrices de crèche. C'est autour d'une « pédagogie de la diversité » que la question de l'accueil pour tous est désormais abordée. Pour favoriser la réflexivité collective et une capitalisation des savoirs, l'ACCEP s'appuie sur de nombreux outils collaboratifs (paddlet, « klaxoon », facilitation graphique, etc.). Des vidéos sont aussi réalisées pour collecter du matériel et inclure la participation des professionnels à la production de savoirs.

Cette réflexion se poursuit aujourd'hui au sein du réseau. COLLINE-ACCEP a initié, avec l'appui d'ATD Quart Monde, des « groupes ressources » sur 6 territoires des Hauts-de-France. Des parents, professionnel·le·s et acteurs du territoire ont travaillé et produit un apport de connaissance sous forme d'un livret intitulé : « Aller vers les familles en situation de pauvreté »¹ Outre une meilleure compréhension et de perception de la pauvreté par les familles reposant sur un partage des expériences de terrain, des recommandations précisent sur quoi les professionnels peuvent agir et sur quoi ils ne peuvent pas agir seuls pour faire avancer les questions de l'accueil des jeunes enfants issus de familles en situation de pauvreté.

1. <https://www.colline-acepp.org/nos-actions/aller-vers-les-familles-en-situation-de-pauvrete/>



Conclusion

Fruit d'un partenariat entre le laboratoire EXPERICE et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, le Symposium de 2021 a donné à voir une partie de la richesse des recherches et des expérimentations dans le domaine de la petite enfance en Seine-Saint-Denis. Les interventions ont témoigné d'exemples concrets de coproduction de connaissances et de circulations de savoirs entre décideurs publics, chercheurs et professionnel de terrain.

Une étape dans la construction d'un réseau territorial de connaissances sur la petite enfance

Les divers liens/partenariats valorisés lors du Symposium se sont poursuivis

Les recherches sur la « non-demande » et les Maison d'assistantes maternelles ont donné lieu à des valorisations académiques mais également à des échanges entre les chercheuses d'EXPERICE et les professionnel·le·s de la petite enfance : dans le cadre d'une série de rencontres organisée par Profession Banlieue, d'une réunion de cadres du service PMI, de la formation des professionnel·le·s. EXPERICE réalise actuellement une nouvelle recherche qualitative financée par la CNAF sur les modes d'accueil ponctuel, notamment les garderies éphémères, permettant une participation active de la coopérative E2S Développement. Elle s'intéresse tout particulièrement aux « bricolages » de garde formelle et informelle des parents, aux pratiques des professionnel·le·s et aux expériences des jeunes enfants. Un volet de cette recherche est aussi consacré aux contextes territoriaux et partenariaux dans lesquels ces modes d'accueil particuliers s'inscrivent.

De son côté le PIPEP a poursuivi son travail de pilotage du projet « Territoire démonstrateur petite enfance – accueil pour tous », incluant la coordination d'études et de médiation entre la CAF de Seine-Saint-Denis et les services petite

enfance, emploi et insertion du Conseil départemental. Une étude-formation sur l'accueil des enfants en situation de pauvreté a notamment été conduite par le bureau d'études ASDO et Laurent Fraisse en partenariat avec la DDEC. Des ateliers ont rassemblé une soixantaine de professionnel·le·s d'horizon divers et favorisé des échanges d'expériences et des savoir-faire sur l'articulation entre accueil des enfants vulnérables et insertion socioprofessionnelle. Une enquête diagnostic a été réalisée auprès des Villes, dont les résultats ont été intégrés dans l'outil de cartographie dynamique ESRI, actuellement en cours de déploiement. En 2022, le dispositif FMUP a fait l'objet d'une étude menée par l'Institut des Politiques Publiques (IPP) sur le lien entre accès aux modes d'accueil et accès à la formation ; et d'une enquête téléphonique auprès de ses bénéficiaires menée par la centrale d'appels du « secteur aller-vers » du Conseil départemental, avec l'appui du PIPEP et de la DDEC. La capitalisation des acquis des différentes études et expérimentations engagées dans « Territoire démonstrateur » permettra une poursuite des collaborations.

Dans sa logique d'assemblage des données et de capitalisation transversale des connaissances, la DDEC participe à la conception d'une nouvelle version du Portrait social de l'ODDS. Dans un futur proche, le portrait social comprendra ainsi des focus par domaine de politiques publiques, dans une version configurable par l'utilisateur. Les données relatives à la Petite enfance (alimentées par le PIPEP) seront parmi les premières à être intégrées au nouveau Portrait social. Par ailleurs, dans une dynamique interne au sein du Conseil Départemental, le Bureau Études a réalisé régulièrement depuis 2022 des rencontres des acteurs du Département en charge des fonctions Études. Ces séances de travail ont permis de partager des gestes métiers, notamment autour de la structuration d'un plan d'un rapport d'étude et de l'exercice de rédaction de préconisations.

Les groupes de travail sur l'insertion et la formation du Comité départemental des services aux familles (CDSF), qui visent à alimenter les actions du Schéma du même nom (voté le 2 mai 2024) constituent une nouvelle occasion d'approfondir le dialogue entre décideurs publics, chercheurs et acteurs de terrain pour améliorer les politiques locales de la petite enfance. Pascale GARNIER et Catherine BOUVE, pour le laboratoire

EXPERICE, ont ainsi été invitées à faire partie du CDSF en tant que personnalités qualifiées.

La présentation de la présente mise en perspective du symposium prévue à l'automne 2024, associant Experice, PIPEP, DDEC et la Mission Gestion des connaissances du Conseil départemental, sera l'occasion de faire collectivement le point sur ces différentes initiatives. Un séminaire petite enfance acteurs – chercheurs, proposé par Experice en lien avec le Conseil départemental, est en cours de conception pour lancement en 2025.

En guise d'ouverture, la perspective d'une institutionnalisation de la recherche ancrée dans les territoires mériterait de faire un détour par

des exemples internationaux. Les Centres Locaux de Services Communautaires (CLSC), au Québec, qui dispensent des services médicaux, sociaux et de maintien à domicile à l'échelle des quartiers, intègrent, pour plusieurs d'entre eux, des cellules de recherche en lien avec les universités. Des enseignants-chercheurs, mais aussi des praticiens (médecins, travailleurs sociaux) peuvent ainsi développer des projets de recherche à une échelle locale, dans une double affiliation universitaire et territoriale, dans une dynamique interdisciplinaire. Cet hébergement local de la recherche, au plus près des préoccupations des professionnel·le·s de terrain, dans une logique de co-production, peut par exemple être repéré le CLSC Côte-des-Neiges à Montréal.



Des enseignants-chercheurs mais aussi des praticiens peuvent développer des projets à l'échelle locale dans une double affiliation universitaire et territoriale, dans une dynamique interdisciplinaire.





Service Public de la Petite Enfance : partage de connaissances, transfert de savoir-faire et ingénierie territoriale en réponse aux nouvelles missions petite enfance du bloc communal

Le plan du gouvernement, « Vers un service public de la petite enfance », présenté par la Première Ministre le 1 juin 2023 à Angers, donne une actualité particulière aux enjeux de coproduction locale de connaissances pointés lors du Symposium. En effet, une des mesures importantes institue les communes comme « autorité organisatrice de la politique petite enfance » avec pour missions le recensement des besoins des familles et des solutions pour y répondre, la mise en place d'un RPE en tant que guichet unique d'information, l'élaboration d'un schéma local de développement des modes d'accueil, articulé avec le Schéma départemental des services aux familles. Or, ces missions d'information et d'orientation de l'ensemble des familles, ainsi que le pilotage et la coordination communales des modes d'accueil induisent une expertise en matière de diagnostic territorial, de prospective et d'ingénierie de développement.

La production et la diffusion de connaissances partagées entre décideurs publics, professionnel·le·s et familles est une étape clé de l'amélioration des politiques municipales de la petite enfance. Or, l'expertise des villes dans ce domaine est loin d'être équitable et homogène sur l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis. Les interventions lors du Symposium ont révélé combien les recherches participatives sur la petite enfance sont géographiquement polarisées. Certaines villes volontaristes comme Saint-Denis sont le terrain de multiples études et expérimentations, là où d'autres sont absentes des débats. De plus, la répartition des moyens d'ingénierie du développement sont inégales aussi selon les Etablissements Publics Territoriaux (EPT), à savoir les 4 intercommunalités que composent la Seine-Saint-Denis, créées à des rythmes différents et avec une délégation variable des compétences par les communes membres.

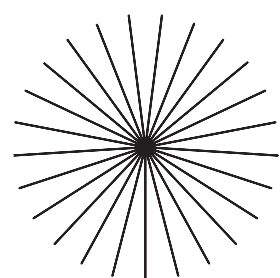
Dans ce contexte, il semble crucial de renforcer et d'organiser à l'échelle départementale une mise à disposition de ressources pour les communes, une capitalisation et diffusion des résultats des études locales et des transferts des savoir-faire de pratiques innovantes à plusieurs niveaux et échelles : entre le Département, la Caf et les Villes, entre les villes et leurs EPT, entre villes de manière horizontale y compris en dehors de leur EPT d'appartenance.

Plusieurs propositions du projet de plan d'actions du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) en Seine-Saint-Denis, présenté le 12 juin 2023 dans le cadre de l'installation du Comité départemental des services aux familles, vont dans ce sens. « Accompagner la production, la capitalisation et le partage de connaissances », « poursuivre et renforcer les capacités d'observation et de diagnostic du territoire » sont les passages obligés pour outiller « les collectivités locales les moins dotées en ingénierie, dans le cadre de leur futur rôle d'autorité organisatrice ».

Plus que jamais, il convient de structurer et de rendre visible un réseau dionysien d'observation et d'ingénierie de la petite enfance, en consolidant et élargissant aux communes les collaborations initiées entre les instances locales de production de connaissances, à commencer par le PIPEP, le laboratoire EXPERICE et la DDEC.

Face à l'enjeu du déploiement du Service Public de la Petite Enfance à l'horizon 2025, une rencontre départementale sur les besoins de connaissances et d'ingénierie des villes organisatrices de la politique petite enfance pourrait permettre d'apprécier les modalités d'accompagnement et de transferts d'expertises techniques et universitaires entre territoires.

Annexes



Annexe 1.

Programme Symposium

Petite enfance : quelles recherches pour quelles politiques territoriales ?

9h – 9h15

Ouverture

Benjamin Voisin, Directeur général adjoint du pôle Solidarité, conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Kheira Benhmouda, Responsable du Département du développement des services aux familles (DDSF) de la CAF de la Seine-Saint-Denis.

9h15 – 10h

Présentation de travaux de recherche
Experice (Université Sorbonne Paris Nord) réalisés en Seine- Saint-Denis

- Étude à Saint Denis : « non-demande », Pascale Garnier, Catherine Bouve, Carmen Sanchez
- Étude en Seine Saint Denis : Maisons d'assistantes maternelles, Catherine Bouve, Pascale Garnier, Martine Janner
- Étude Clichy-sous-Bois : projet PEPPS, Carmen Sanchez

10h – 10h30

Place et rôle de la recherche dans le Schéma Départemental Petite Enfance et parentalité et les projets expérimentaux de Seine-Saint-Denis et la CAF

Ana Larrègle, Responsable du Pôle Innovation Petite enfance et Parentalité, CD93

Frédérique Le Goff, Cheffe du bureau Études, Direction Données, études et connaissances, CD93

11h – 12h30

Quels dialogues entre « commanditaires » et chercheur.e.s, en amont, au cours et après les recherches ? La connaissance des publics et formes de recherche (quantitatives, qualitatives, participatives, collaboratives, actions, expérimentations, formation, etc.) ?

Table ronde animée par Sylvie Rayna (Experice)

Françoise Gauthier, Chargée de mission Projet social de territoire, Coordination PPPEPS, Clichy-sous-Bois

Nathalie Alcamo, doctorante CIFRE Experice-Salon de Provence

Grégoire Gousseff, Directeur de la Direction Données, études et connaissances (CD93)

14h – 14h30

Du national au local (et retour), rôle et place des observatoires Petite enfance

Danielle Boyer (CNAF)

14h30 – 15h

Entre recherches et territoires : ouverture vers les questions de formation des professionnels Petite enfance

Anne-Lise Ullmann (CNAM)

15h30 – 17h

La « capitalisation » des recherches, leur partage sur les territoires, leurs effets en lien avec le terrain et la formation des professionnels. Le travail en réseau et la mobilisation des acteurs de terrain

Table ronde animée par Catherine Bouve (Experice)

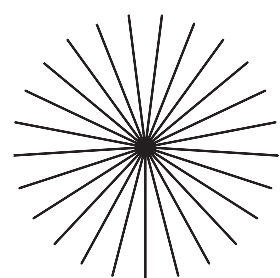
Christine Bellavoine, Responsable secteur des études locales, Ville de Saint Denis

Carmen Sanchez, docteure Experice

Claire Gougeon, Chargée de mission à l'ACEPP

Vincent Havage, Directeur, Profession Banlieue

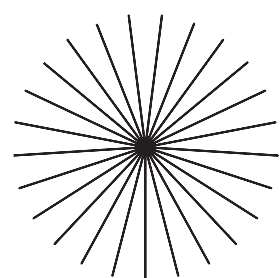
Lamia Bouadi, Doctorante CNAM et Véronique Saint Aubin, Directrice de SFMAD



Annexe 2.

Acronymes, glossaire

AVIP	Crèche à vocation d'insertion professionnelle
CAF	Caisse des allocations familiales
CDSF	Comité départemental des services aux familles
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CMG	Complément de libre choix de mode de garde
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CTG	Convention territoriale globale (Caf)
DDEC	Direction Données, études et connaissances (Département)
DEF	Direction de l'enfance et de la famille (Département)
DEIAT puis DIEESS	Direction de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale Direction de l'insertion, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire (Département)
DREES	Direction de la recherche et d'évaluation des statistiques (Etat)
EAJE	Etablissement d'accueil du jeune enfant
FMUP	Fais-moi une place (dispositif expérimental)
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
MAM	Maison d'assistantes maternelles
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODDS	Observatoire départemental des données sociales
ONAPE	Observatoire national de la Petite enfance
PDIE	Programme départemental pour l'insertion et l'emploi
PIE	Projet Insertion Emploi
PIPEP	Pôle Innovation Petite enfance et Parentalité
PLIE	Plan local intercommunal pour l'emploi
PreParE	Prestation Partagée d'Éducation de l'Enfant
PSU	Prestation de service unique (Caf)
RSA	Revenu de solidarité active
SDPEP	Schéma départemental petite enfance et parentalité
SDSF	Schéma départemental des services aux familles
SPPE	Service public de la petite enfance



Annexe 3. Références

Blanchard, C., Janner-Raimondi, M. Sanchez, C., Viné Vallin, V. (2020). *Dans les quartiers du Chêne Pointu à Clichy-sous-Bois, repenser la parentalité?* Rapport d'enquête préliminaire, Projet PPEP'S, Experice, Université Sorbonne Paris Nord.

Bouadi, L. (2021). Compte-rendu de l'enquête sur les bénéficiaires de l'expérimentation « Fais-moi une place ».

Bouve, C., Sanchez Caro, C., Viné Valin, V., Garnier P. (2021), « *La Non demande.* » *Étude sur les besoins d'accueil de la petite enfance non exprimés.* Rapport pour la ville de Saint-Denis. DPE/Secteur des études locales. Laboratoire Experice, Université Sorbonne Paris Nord.

Callon, M., Lascoumes, P., BARTHE, Y. (2001), *Agir dans un monde incertain.* Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil.

Chantseva V., Garnier P., Rayna S. (2019). Professionnelles de la petite enfance et sécurisation alimentaire, Socio-anthropologie [En ligne], 39 | 2019, mis en ligne le 27 mai 2019. <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5163>

CREDOC en collaboration avec Pierre Moisset (2023), *Familles pauvres et distance aux modes d'accueil et actions de parentalité*, Rapport final pour France Stratégie.

Fraisie L. (2019), « Co-construire l'action publique », *Pouvoirs Locaux*, Revue de la gouvernance publique, n°113, p.110-115.

Garnier, P., Bouve, C., Janner Raimondi M. (2022). *Les maisons d'assistantes maternelles : des pratiques professionnelles hybrides entre accueils individuels et collectifs.* Dossier d'étude 227, Paris, CNAF.

Garnier, P., Bouve, C., Janner Raimondi M. (2022). *Pratiques professionnelles en maisons d'assistantes maternelles.* Résultats d'étude qualitative. L'essentiel, Collection Études et recherche, publication de la CNAF.

Garnier P., Greve A., Ulvik O., Chantseva V., Rayna S., Fallang B. Guldbrandsen L.M., Øien I. (2020). Body practices: Negotiations of 'risk' in Norwegian and French preschools, *International Journal of Early Years Education*. <https://doi.org/10.1080/09669760.2020.1848530>

Garnier, P., Bouve, C. Sanchez, C., Viné Vallin, V. (2023). « 'Y'a pas de place pour vous'. Formes de non-recours à des modes d'accueil des jeunes enfants en milieux populaires. *Enfance, Familles, Génération*, 42. <https://journals.openedition.org/efg/15289>

Bouve, C., Garnier, P., Janner-Raimondi, M. (2024). *Portraits de maisons d'assistantes maternelles. Enquête sur un nouveau mode d'accueil individuel et collectif.* Toulouse, Erès.

Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (2023), *Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches*, <https://www.qwant.com/?client=brz-moz&q=RAPPORT+IGAS+PETITE+ENFANCE&t=web>

Muller, P. (2010). Secteur. Dans Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris, Presses de Sciences Po, P. 591-599.

Peeter J., Vandenbroeck, M. (2012). « À la recherche des systèmes compétents », *Revue petite enfance*, n° 107, P. 79-86.

Rayna S. (dir.). (2016). *Avec les familles, dans les crèches. Expériences en Seine-Saint-Denis.* Toulouse, Erès.

Sanchez Caro, C., Viné Vallin, V. (à paraître), *Accompagner la parentalité dans les quartiers populaires : entre normalité et normalisation*, *Phronesis*.

Zaouche Gaudron, Chantal. Dir. (2021), *Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté? Un état des savoirs*, La Documentation française, Paris.

La réalisation du Symposium et de la présente synthèse font partie du plan d'actions du projet « Territoire démonstrateur : petite enfance – accueil pour tous », présenté par le Département de Seine-Saint-Denis et lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt national lancé en 2021 par la Délégation interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP) et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).



Nous tenons à remercier les institutions ayant contribué à leur concrétisation :

- Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
- Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- Caisse nationale des allocations familiales, Caisse des allocations familiales de la Seine-Saint-Denis
- Département de Seine-Saint-Denis
- Université Sorbonne Paris Nord
- Établissement public territorial Plaine Commune
- Maison des sciences humaines et sociales Paris Nord

Ainsi que toutes les institutions et personnes qui collectivement ont partagé leurs savoirs et initiatives.